

Ancenis-Saint-Géréon  
Couffé  
Ingrandes-Le Fresne sur Loire  
Joué-sur-Erdre  
La Roche Blanche  
Le Cellier  
Le Pin  
Ligné  
Loireauxence  
Mésanger  
Montrelais  
Mouzeil  
Oudon  
Pannecé  
Pouillé-les-Côteaux  
Riaillé  
Teillé  
Trans-sur-Erdre  
Vair-sur-Loire  
Vallons-de-l'Erdre



# 2022

Rapport  
développement  
durable





**Maurice Perrion**  
Président de la COMPA

# ÉDITO

## Ensemble, pour un territoire durable

Si l'année 2022 marque un répit dans la crise sanitaire qui a ébranlé le monde pendant deux ans, ses effets s'en font toujours ressentir sur les plans économique et social dans notre quotidien. S'ajoutent à cela une guerre aux portes de l'Europe et un dérèglement climatique déstabilisant nos approvisionnements énergétiques, alimentaires, en matériaux, etc.

Plus que jamais, ce contexte national et international nous oblige à nous interroger sur nos modes de vie et sur notre façon de consommer. Il nous oblige à modifier nos habitudes, à réinventer de nouveaux modes de production, plus vertueux, à innover pour relever ces défis climatiques, environnementaux, sociaux et économiques.

Depuis ces dernières années, l'action de la COMPA est résolument tournée dans la direction de la transition écologique et énergétique.

Cette année le prouve encore. 2022 voit l'inauguration de la centrale photovoltaïque de La Coutume couvrant un peu plus la consommation électrique du territoire en électricité renouvelable. En 2022, la COMPA a également investi le champ de la mobilité durable en accordant une aide aux ménages pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Mais parce que la meilleure énergie est encore celle qu'on ne consomme pas, 2022, c'est aussi le lancement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) et du nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) afin d'accompagner les entreprises et les ménages, quelles que soient leurs ressources, dans la rénovation énergétique de leur bâtiment ou de leur logement.

Ces quelques exemples illustrent l'engagement de la COMPA mais bien d'autres actions y concourent également.

Le rapport développement durable 2022 permet de les détailler, de mettre en exergue toutes les actions concrètes menées en faveur du développement durable ainsi que les ambitions de la collectivité pour l'année à venir.

## Contexte

### Présentation du territoire de la COMPA

### Éléments de méthode

- Organisation et pilotage de la COMPA
- Projet de territoire

### Conseil de développement

### Politiques publiques selon les finalités du développement durable

### Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Transports et déplacements
- Mobilité : prise de compétence
- Habitat : PIG rénovation énergétique
- Transition énergétique

### Préservation de la biodiversité et protection des milieux aquatiques et des ressources

- Préservation de la biodiversité
- Milieux aquatiques
- Assainissement

### Epanouissement de tous les êtres humains

- Transport scolaire
- Habitat : aide au foncier
- Animation économique : services aux entreprises
- Culture
- Sport
- Communication externe
- Système d'information géographique

p.4

p.5

p.6

p.8

p.9

p.10

p.14

p.18

### Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

p.28

- Réseau mobilité
- Habitat indigne et dégradé
- Gens du voyage
- Animation économique : emploi
- Développement numérique
- Santé
- Solidarité territoriale

### Fondation des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

p.37

- Zones d'activités économiques
- Animation économique : filières, mode de production, évolution, alimentation
- Animation économique : tourisme
- Gestion des déchets et économie circulaire

### La collectivité exemplaire et responsable

p.42

- Gestion des ressources humaines
- Commande publique
- Gestion du patrimoine
- Systèmes d'information
- Animation interne de la collectivité

# SOMMAIRE

# Contexte

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi de Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable en amont de la présentation budgétaire.

Le décret 2011-687 du 17 juin 2011 précise le contenu du rapport qui est structuré en deux parties :

- L'une décline les pratiques et activités internes à la collectivité ;
- L'autre décline les politiques territoriales.

Ce rapport annuel est basé sur le cadre de référence, des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux, qui vise cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Par ailleurs, l'article 5 de la loi n°2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a complété l'article L2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable doit en effet contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030 ; programme adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Ce programme global et universel se décline en 17 objectifs de développement durable (ODD), 169 cibles et plusieurs indicateurs de suivi.

A travers son rapport développement durable, il s'agit, pour la COMPA, de démontrer son implication et sa contribution à l'atteinte de ces ODD définis mondialement.



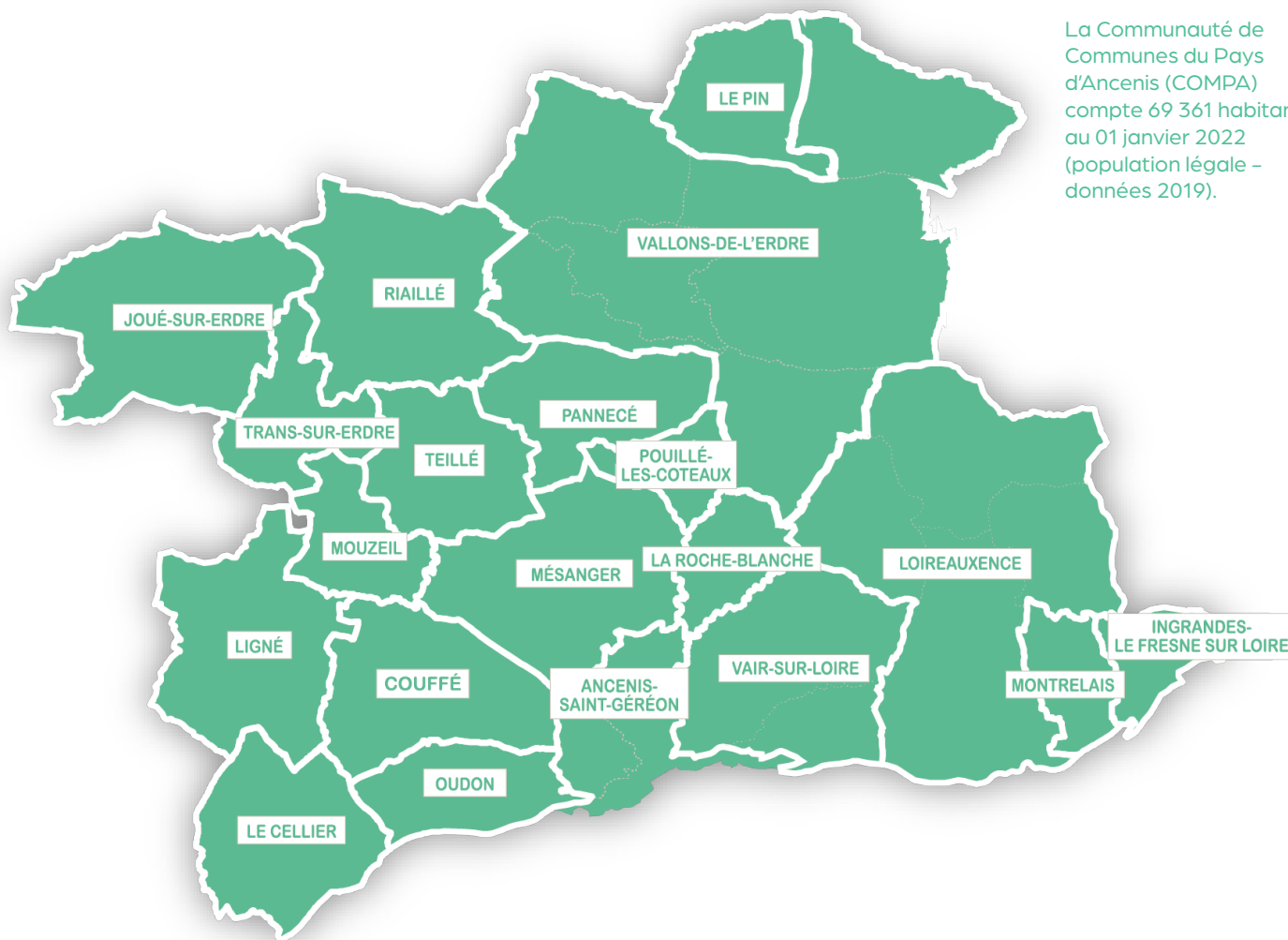
## Ce rapport

- Présente la façon dont sont mises en œuvre les politiques et actions de la COMPA au regard des 5 éléments de méthode définis par l'Etat : pilotage, transversalité, participation de la société civile, évaluation, amélioration continue ;
- Traite les objectifs de développement durable du territoire, les faits marquants de l'année 2022 illustrés par quelques indicateurs de résultat pour chaque politique publique ;
- Décrit les actions menées par la collectivité et son exemplarité en matière de développement durable.

# Présentation du territoire de la COMPA



La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) compte 69 361 habitants au 01 janvier 2022 (population légale – données 2019).



# Eléments de méthode

## Organisation et pilotage de la COMPA

L'ensemble des politiques publiques est piloté par le Président et les Vice-président(e)s. Les commissions thématiques proposent des sujets décidés par le Conseil communautaire. En début de mandat, une nouvelle commission a été créée, la commission Ruralité – Mobilités afin d'intégrer de nouveaux enjeux/réflexions au débat communautaire. Par ailleurs, l'accès aux commissions a été ouvert aux élus municipaux qui ne sont pas élus communautaires afin de permettre à toutes les communes du Pays d'Ancenis d'être représentées dans chacune des commissions.

Par souci de transversalité, le rapport développement durable est désormais proposé par le Président en lien avec les Vice-président(e)s sur les thématiques qui les concernent.

La mise en œuvre des politiques et décisions prises est effectuée par les services. Le comité de direction, piloté par le Directeur général des services, est en charge de l'intégration des problématiques de développement durable dans le fonctionnement de la structure.

Ce comité de direction, outre la transversalité qui le qualifie, travaille selon des approches d'amélioration continue et d'évaluation des politiques publiques diffusées dans les services.

## Projet de Territoire

Le projet de territoire constitue le document stratégique de référence pour l'ensemble des porteurs de projets du Pays d'Ancenis (COMPA, communes, intercommunalités de proximité, etc.). Ce document structure l'action de la COMPA de façon transversale.

Adopté en 2012, il a été révisé en 2019 afin d'intégrer les nouvelles problématiques générées par la recomposition territoriale interne au Pays d'Ancenis, avec la création des communes nouvelles. Il tient compte également de l'augmentation et de l'approfondissement des compétences exercées par le bloc local (communes et EPCI), pour une meilleure lisibilité de l'action publique. Il répond aussi aux besoins et aux attentes des habitants, aux modes de vie de plus en plus « urbains ».

Ce travail prospectif, ambitieux, s'est appuyé sur la collaboration, la coopération et la participation de l'ensemble des acteurs locaux (communes, Département, Région, territoires voisins, institutions, entreprises, associations, autres acteurs locaux, etc.).

Il a abouti à la construction d'une stratégie territoriale en 4 ambitions, qui approfondie le caractère rayonnant et équilibré du Pays d'Ancenis à l'horizon 2030 :

#### **4 ambitions transversales au service d'un territoire Rayonnant et Equilibré**

##### **Rendre le territoire attractif et accueillant**

- Renforcer l'attractivité du Pays d'Ancenis en affirmant son identité
- S'inscrire dans une dynamique de réseau métropolitain régional
- Favoriser l'arrivée de nouvelles familles et de jeunes
- Diversifier l'offre à destination des jeunes adultes (culture, animations, mobilité, formation)
- Renforcer l'offre touristique sur l'ensemble du Pays d'Ancenis en veillant à un maillage équilibré

##### **Conforter le tissu économique local et accompagner les mutations**

- Conforter l'ancrage industriel et agroalimentaire du Pays d'Ancenis
- Impulser un développement économique sur l'ensemble du territoire
- Favoriser l'arrivée de nouveaux salariés

##### **Développer un territoire solidaire**

- Maintenir et développer la vitalité des centres bourgs et le lien social
- Développer les mobilités au sein du Pays d'Ancenis
- Proposer une offre de logement adaptée aux besoins sur l'ensemble du territoire
- Développer les solidarités à la bonne échelle de proximité

##### **Agir localement pour la transition écologique**

- Ancrer la mise en oeuvre d'une politique ambitieuse en matière de transition énergétique
- Explorer de nouveaux types d'habitat
- Préserver les paysages et le cadre de vie harmonieux

Le précédent projet de territoire comme l'actuel font régulièrement l'objet d'enrichissements et d'actualisations en fonction de documents stratégiques plus récents et plus thématiques qui les alimentent d'un contenu plus opérationnel. Peuvent être cités :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays d'Ancenis dont la révision a été approuvée par le Conseil communautaire du 19 décembre 2019 ;
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) dont la prolongation jusque 2022 a été actée par le Conseil communautaire du 19 décembre 2019 en parallèle de l'élaboration d'un nouveau PLH ;
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par le Conseil communautaire du 13 décembre 2018 ;
- La démarche d'attractivité, réflexion engagée en 2018 avec 30 entreprises significatives du Pays d'Ancenis ;
- Le programme Territoires d'Industrie 2021-2026 ;
- L'étude de stratégie foncière achevée en juin 2022 ;
- Le schéma de secteur du pôle central validé en juin 2022 ;
- Le projet culturel du territoire validé en novembre 2022 ;
- La stratégie biodiversité en cours d'élaboration ;
- La stratégie économie circulaire en cours d'élaboration ;
- Le Projet Alimentaire Territorial en cours d'élaboration ;
- L'audit touristique;
- Le Schéma directeur des mobilités actives en cours d'élaboration ;
- Etc.

# Conseil de développement

Organe consultatif du Pays d'Ancenis, le Conseil de Développement a été créé en 2005. Il permet l'implication d'acteurs du territoire de divers horizons sur les problématiques du territoire. Il est associé régulièrement aux démarches engagées par la COMPA sur le territoire et s'implique, sur saisine de la COMPA ou auto-saisine, dans des réflexions sur différents sujets.

Le mandat du Conseil de Développement, d'une durée de 3 ans, a été renouvelé en 2020. A la fin du 1er semestre 2022, un nouveau Président a été élu. Au 31 décembre 2022, le Conseil de Développement est composé de 51 membres.

En 2022, le Conseil de Développement s'est penché notamment sur les sujets suivants :

- Finalisation des travaux en cours : conséquences sociales de la crise sanitaire, publics éloignés de la culture et artisanat ;
- Evaluation du Plan Climat Air Energie Territorial : rédaction d'une synthèse de l'avis sur les déchets ;
- Poursuite du travail sur la place des femmes dans la société locale du Pays d'Ancenis : préparation d'une enquête auprès du monde associatif ;
- Révision du SCOT ;
- Suivi d'anciens travaux du Conseil de développement pour en mesurer les résultats : notamment l'étude 2013-2016 sur le handicap ;
- Redéploiement des panneaux point-stop du Département de Loire-Atlantique sur 2 grands axes routiers ;
- Etc.



# Politiques publiques selon les finalités du développement durable

Domaines d'actions	Finalités du développement durable				
	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	La préservation de la biodiversité et la protection des milieux aquatiques et des ressources	L'épanouissement de tous les êtres humains	La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	La fondation des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
<b>Transports et déplacements</b>	x				
Transport scolaire			x		
PEM, haltes ferroviaires	x				
<b>Mobilité</b>	x				
Compétence mobilité	x				
Réseau mobilité				x	
<b>Habitat</b>			x		
Aide au foncier			x		
PIG rénovation énergétique	x				
Habitat indigne et dégradé				x	
<b>Gens du voyage</b>				x	
<b>Zones d'activités économiques</b> (schéma stratégique, travaux et développement)					x
<b>Animation économique</b>					x
Services aux entreprises, Espace Entreprendre			x		
Filières, mode de production, évolution, alimentation					x
Emploi, jeunes				x	
Tourisme					x
<b>Culture</b> (lecture publique, festival, éducation artistique et culturelle)			x		
<b>Sport</b> (équipements sportifs, vie associative, événements)			x		
<b>Développement numérique</b> (Espace Multimédia)				x	
<b>Santé</b>				x	
<b>Gestion des déchets et économie circulaire</b>					x
<b>Préservation de la biodiversité</b>		x			
<b>Assainissement</b>		x			
<b>Milieux aquatiques</b> (gestion, qualité eau, espèces invasives, inondations)		x			
<b>Transition énergétique</b>	x				
<b>Solidarité territoriale</b> (Fonds de concours, LEADER, etc.)				x	
<b>Communication externe</b> (réseaux sociaux, événements)			x		
<b>Système d'information géographique</b> (Cart@COMPA)			x		

Chaque politique, action, ou programme public répond à une ou plusieurs finalités du développement durable. Les croix indiquent la finalité la plus impactante. Certains grands domaines (en gras) sont déclinés en sous-actions dont certaines peuvent poursuivre des finalités différentes.

# Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



En 2022, la COMPA a engagé l'évaluation à mi-parcours de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de son Bilan Gaz à effet de serre. Les objectifs de réduction de 46 % des Gaz à effet de serre et d'atteinte de la neutralité carbone, à horizon 2050, ont permis de construire une trajectoire ambitieuse pour la transition énergétique du territoire. La démarche d'évaluation à mi-parcours doit permettre :

- De mettre à jour les connaissances concernant le Bilan GES « Patrimoine et services », trois ans après l'élaboration du 1er bilan et conformément à la législation ;
- De faire le point sur l'état d'avancement des 32 fiches-actions multisectorielles du PCAET 2018-2024 et de les ajuster si nécessaire pour les trois prochaines années ;
- De faire de la démarche un temps de remobilisation autour des enjeux du changement climatique ;
- De préparer l'évaluation finale et la révision du PCAET à horizon 2024.

Elle doit aboutir au cours du 1er trimestre 2023.

## Transports et déplacements

### Objectifs

- Inciter à l'utilisation des modes alternatifs de déplacements
- Réduire la part modale des déplacements en véhicule individuel

A la fois territoire péri-urbain aux abords d'Ancenis-Saint-Géréon et majoritairement rural sur sa moitié Nord, le Pays d'Ancenis se caractérise par une très forte diversité de flux de déplacements (domicile-travail, loisirs, etc.) dans un contexte d'habitat très diffus. De ce fait, le recours à l'usage de la voiture particulière est le premier réflexe.

Cette pratique participe pour moitié à la part d'émission de gaz à effet de serre issus des transports routiers (100 000 TCO<sub>2e</sub>/an) soit environ 15% du total des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Le taux de motorisation des ménages est élevé : plus d'un ménage sur deux dispose de 2 voitures ou plus.

La part modale des déplacements effectuée en véhicule individuel est de 72 %. Les transports en commun restent faiblement développés sur le territoire en dehors de la desserte ferroviaire Angers-Nantes et de quelques lignes régulières de cars dirigées vers Nantes.

Le territoire bénéficie toutefois d'une desserte ferroviaire performante et en développement sur l'axe Angers-Nantes. Ainsi, la gare d'Ancenis est la première gare TER de la Région des Pays de la Loire avec près de 3 700 montées et descentes quotidiennes. Le territoire est également pourvu de 4 haltes ferroviaires qui offrent une desserte complémentaire : Oudon, Le Cellier, Loireauxence et Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire. L'aménagement d'un parking multimodal aux abords de la halte ferroviaire du Cellier sera engagé en 2022. Par ailleurs, la COMPA mène actuellement une réflexion pour l'aménagement d'un parking à l'est de la gare d'Ancenis-Saint-Géréon.

### Chiffres clés 2022

- **274 000** déplacements quotidiens sur le territoire, > soit 3,9 déplacements/jour/habitant du Pays d'Ancenis
- **72 %** des déplacements se font en voiture sur le Pays d'Ancenis, > 1,38 occupants en moyenne par véhicule
- **59 %** des ménages possèdent au moins 2 voitures
- **3 700** montées/descentes quotidiennes en gare d'Ancenis
- **28** aires de covoiturage, 19 points stop de proximité
- **5 532** voyages annuels en transport à la demande dont 433 en véhicule PMR

Villes & communautés durables



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



## Mobilités

### Objectifs

- Inciter à l'utilisation des modes alternatifs de déplacements
- Réduire la part modale des déplacements en véhicule individuel
- Améliorer l'accessibilité des territoires ruraux



Villes & communautés durables



Bonne santé & bien-être



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

### Chiffres clés 2022

- **OMAPA :**
  - > Budget : 340 500 € sur 3 ans / Subvention ADEME : 209 000 €
- **Défi Mobilité :**
  - > Taux de participation : 39,62 % / Report modal : 28,57 % / 1 397 kg de CO2 économisés
- **Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique :**
  - > Enveloppe utilisée : 22 968 € / 170 bénéficiaires
- **Ecomobilité scolaire :**
  - > Action engagée avec 6 écoles primaires et 1 collège.

La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités ouvre la possibilité aux Communautés de communes de devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur leur territoire. Le Conseil Communautaire du 25 mars 2021 s'est positionné en faveur de cette prise de compétence, effective depuis le 1er juillet 2021 avec trois objectifs :

- Améliorer le maillage du territoire en offres de mobilité multimodales
- Accompagner les changements de pratique
- Construire un partenariat sur les mobilités.

La COMPA, lauréate de l'appel à projets AVELO 2 lancé par l'ADEME, a engagé le projet OMAPA (Organisation des Mobilités Actives en Pays d'Ancenis) : un chargé d'études mobilités a rejoint la collectivité à la fin de l'année 2021 avec pour mission d'établir un schéma directeur des mobilités et de développer des actions d'accompagnement aux changements de pratiques de mobilité. Parallèlement, la COMPA élabore un Plan de Mobilité Simplifié et un Schéma Directeur des Mobilités actives. En 2022, deux bureaux d'études ont été retenus afin de travailler de façon coordonnée sur ces deux outils de planification dont l'élaboration et la concertation liée ont lieu de fin 2022 à 2023.

En 2022, la COMPA a également décidé d'accompagner les ménages dans l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Par ailleurs, le dispositif VéliLa comprenant 100 vélos a été déployé sur le territoire du Pays d'Ancenis, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, permettant aux ménages d'accéder à une offre de vélos à assistance électrique en location. Dans le même temps, la COMPA a débuté son action auprès des scolaires, en finançant intégralement 3 ateliers dispensés par 2 associations, portant sur le savoir rouler à vélo, la mécanique vélo et la maniabilité à trottinette.

# ZOOM

Pour la 2ème année, la COMPA a participé au Défi Mobilité en Pays de la Loire du 16 au 22 mai 2022. Cette semaine de défi, organisée par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et avec le soutien de la Région Pays de la Loire est une aventure collective permettant aux salariés d'entreprises et scolaires de la région de se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode écomobile. La COMPA s'est classée 4ème de sa catégorie à l'échelle régionale.





## Habitat : PIG rénovation énergétique

### Objectifs

- Viser l'habitat durable pour tous, maîtriser les consommations énergétiques
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Energie propre et d'un coût abordable



Pas de pauvreté



### Chiffres clés 2022

> Objectifs 2022-2023 : 195 logements à rénover dont :

- **188 logements** de propriétaires occupants
- **7 logements** de propriétaires bailleurs

> Depuis la mise en place du PIG (juin 2022) :

- **121** dossiers réceptionnés par Citémétrie
- **42** diagnostics réalisés
- **8** dossiers déposés auprès de l'ANAH

Depuis 2014, la COMPA s'engage pour la rénovation énergétique de son parc de logements via la mise en place successive de deux programmes d'intérêt général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique : le premier entre 2014 et 2018, le second entre 2019 et 2021. Ce dernier programme ayant obtenu des résultats très satisfaisants et les besoins en amélioration énergétique demeurant sur le territoire, la COMPA a décidé d'en relancer un troisième.

L'actuel PIG est mis en place depuis juin 2022 et jusqu'au 31 décembre 2023. Comme précédemment, l'objectif réside dans l'accompagnement des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs dans la rénovation thermique de leur logement. Le territoire a choisi d'intervenir dans ce programme à deux niveaux : en finançant la prestation de la société Citémétrie qui accompagne et suit les dossiers des ménages, et en participant au financement des travaux prescrits.

Dans ce cadre, la COMPA s'engage à compléter l'aide financière octroyée par les Départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, délégataires des aides à la pierre relevant de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Le dispositif prévoit d'attribuer une subvention d'aide aux travaux dont le montant est modulé en fonction du statut et du niveau de ressources des ménages propriétaires :

- 500 € aux propriétaires occupants, aux ressources « modestes »,
- 1 000 € aux propriétaires occupants, aux ressources « très modestes »
- 500 € pour les propriétaires bailleurs

Le PIG 2022-2023 s'inscrit dans une approche plus globale et combinée avec la mise en place d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) afin d'ouvrir l'accompagnement à tous les ménages, sans conditions de ressources. La PTRE intègre la mission de 1er contact (Cf. actes A1 et A2 mentionnés ci-après). Cette mission permet donc d'orienter le demandeur vers le PIG ou la PTRE, selon le profil du ménage et son projet de travaux.



Lancement d'un **nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) « Lutte contre la précarité énergétique » pour la période 2022-2023** avec un objectif de rénovation de 195 logements.

### Bilan du PIG 2019-2021 :

- 277 dossiers de propriétaires occupants (atteinte de l'objectif à 92 %)

- 3 dossiers de propriétaires bailleurs (atteinte de l'objectif à 100 %)

8,3 Mi € de travaux générés pour **4,6 Mi € de subventions mobilisées (dont 230 000 € par la COMPA)**.

Avant travaux, 60 % de logements en classe énergétique entre G et E. **Après travaux, 63 % des logements en classe énergétique entre A et C.**

## Transition énergétique

### Objectifs

- Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables
- Sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales

Energie propre et d'un coût abordable

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

### Chiffres clés 2022

- **PTRE**
  - > A1 : 712 informations de premier niveau délivrées (entretiens téléphoniques)
  - > A2 : 100 rendez-vous en permanences
- **Parc photovoltaïque de la Coutume**
  - > 10 750 panneaux de 15 mètres de long sur 7 hectares
  - > Production annuelle prévisionnelle : 5 400 MWh = équivalent de la consommation électrique de 2 600 personnes chauffage inclus

Comme mentionné ci-avant, la COMPA a déployé une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) pour la période 2022-2023. La PTRE permet ainsi de proposer à tous les ménages, qu'importe leur condition de revenus, un service d'accompagnement complet depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation des travaux. Cet accompagnement est décliné en « actes-métiers », chacun reprenant une étape du parcours de l'utilisateur :

- A1 : Mission d'information de premier niveau (échange téléphonique permettant de qualifier le demandeur et son projet)
- A2 : Conseil personnalisé (un rendez-vous en permanence pour affiner le projet)
  - 4 lieux de permanence de l'Espace Info Energie, uniquement sur rendez-vous, existent sur le territoire sur les communes d'Ancenis-Saint-Géréon, Ligné, Loireauxence et Vallons-de-l'Erdre. Les permanences sont animées par un professionnel énergétique de l'association Alisee permettant une expertise très précise avec l'appui de logiciels spécialisés.
- A3 : Réalisation d'un audit énergétique
- A4 : Accompagnement en amont des travaux (définition du programme de travaux, accompagnement à la lecture du devis, conseil pour l'optimisation du plan de financement, etc.)
- A4 bis : Accompagnement durant les travaux

En plus des différentes missions d'information, de conseil et d'accompagnement des ménages, la PTRE intègre un volet communication et animation en vue de promouvoir la rénovation énergétique et les dispositifs liés. Des supports de communication (flyers, affiches, roll-up, stand parapluie, etc.) ainsi que plusieurs actions sont prévues en 2022 et 2023 : 4 balades thermiques à destination du grand public, 1 balade thermique à destination des élus de la commission, des réunions d'information, etc.

En 2022, le dispositif ACTEE Sequoia (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) est entré en phase opérationnelle en commençant par un travail de diagnostic énergétique de l'ensemble du patrimoine des 17 communes volontaires et de la COMPA. L'analyse des résultats a permis d'identifier les bâtiments les plus énergivores et, pour chaque collectivité, d'engager des audits énergétiques très approfondis sur les bâtiments ciblés, cofinancés à 70 % par le dispositif. Sur cette base, chacune des communes ainsi que la COMPA va pouvoir établir un plan pluriannuel d'investissement pour réduire la consommation d'énergie de son patrimoine et contribuer à une meilleure efficacité énergétique, répondant ainsi aux engagements du territoire dans son PCAET 2018-2024

# ZOOM

Depuis 2018, la COMPA s'est engagée dans la reconversion de l'ancien site d'enfouissement des déchets de la Coutume en parc photovoltaïque, situé sur la commune de Mésanger. La société Urbasolar a été retenue pour mener à bien ce projet au sein de la société de projet Urba 230. La centrale photovoltaïque a été inaugurée le 22 septembre 2022.

# Préservation de la biodiversité et protection des milieux aquatiques et des ressources

## Préservation de la biodiversité

### Objectifs

- **Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages**
- **Gestion rationnelle des ressources naturelles**

Villes & communautés durables



Vie terrestre



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Fin 2020, les élus ont décidé de lancer une étude pour identifier les politiques publiques et stratégies d'actions pouvant être mises en œuvre en faveur de la biodiversité. Le territoire présente un certain nombre d'habitats et d'espèces animales et végétales qui doivent être mieux pris en compte et certainement au-delà des enjeux réglementaires déjà existants.

La présence de cette biodiversité au travers de ces milieux remarquables (la Loire, la Vallée de l'Erdre) est également un atout touristique important, encore faut-il la connaître pour la mettre en valeur tout en la préservant. Cette réflexion, pour l'élaboration d'une stratégie locale sur la biodiversité, initiée en 2020, a conduit à l'établissement d'un état des lieux en 2021.

Fin 2022, le CPIE Loire-Anjou a travaillé à un portrait environnement du territoire du Pays d'Ancenis, contribuant ainsi à mieux connaître la biodiversité du territoire, mieux en appréhender les enjeux pour mieux les intégrer dans les politiques publiques locales.

Les nouveaux éléments de connaissance et de stratégie en matière de biodiversité alimentent les échanges dans le cadre de la révision du SCOT du Pays d'Ancenis engagée en 2019.

### Chiffres clés 2022

- **3 830 espèces animales et végétales dont :**
  - > 372 espèces protégées par arrêté ministériel
  - > 199 espèces patrimoniales (espèces protégées, menacées, rares ou ayant un intérêt scientifique pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles)



## Milieux aquatiques

### Objectifs

- **Préserver la diversité des habitats écologiques et des paysages**
- **Reconquérir une bonne qualité d'eau des cours d'eau**
- **Préserver la ressource en eau**
- **Prévenir les risques, limiter les nuisances et adapter le territoire aux changements climatiques**

Eau propre & assainissement



Vie terrestre



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



### Chiffres clés 2022

- **2 bassins versants majoritaires**
- **2 contrats territoriaux de bassin versant**
- **Travaux de restauration du lit sur 12 kms de cours d'eau**
- Travaux de restauration de la ripisylve sur **16 kms de cours d'eau** ; plantation de 1 km de ripisylve ; abattage de **20 peupliers**

La COMPA, de par ses compétences, est une autorité prépondérante au niveau de la préservation de cette ressource à la fois en quantité et en qualité. La qualité écologique des masses d'eau sur le territoire est considérée globalement comme médiocre.

La COMPA poursuit ses actions en faveur de la reconquête des milieux aquatiques et de la qualité des cours d'eau au travers de la fin des contrats existants et de l'élaboration de 2 futurs programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la Région Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique. La reconquête d'une bonne qualité de l'eau passe par plusieurs actions :

- Restauration des milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides ;
- Lutte contre les pollutions diffuses en accompagnant les agriculteurs vers des changements de pratiques et de systèmes ;
- Plantation, restauration, protection et valorisation de haies contre le ruissellement et les pollutions diffuses ;
- Amélioration des systèmes d'assainissement collectif et non collectif ;
- Suivi des actions menées sur les périmètres de captages d'eau potable pour garantir une eau potable de qualité ;
- Sensibilisation, éducation à l'environnement.

La COMPA est structure animatrice du Bassin versant Havre Grée Donneau et affluents de la Loire. Elle est membre de l'EDENN (syndicat du Bassin versant de l'Erdre) et du SYLOA (Loire). La collectivité siège à la Commission Locale de l'Eau.

Sur les deux bassins versants, des études préalables ont été menées avec des investigations de terrain, afin de construire les futurs programmes d'actions, à partir de 2023 sur le bassin versant Havre Grée Donneau et affluents de la Loire et la Boire Torse, et 2024 pour le bassin versant des Sources de l'Erdre.



### Travaux de gestion des milieux aquatiques

L'année 2022, dans la continuité des années précédentes, a été marquée par la poursuite et la finalisation de nombreux chantiers de restauration des cours d'eau notamment les travaux sur les cours d'eau à la fois en termes de travaux de restauration de la morphologie, de la ripisylve (végétation rivulaire), et de continuité écologique. Il s'agit de la dernière année de travaux pour les deux contrats territoriaux, avant le démarrage des nouveaux contrats.

Afin de pouvoir mener les travaux et malgré l'autorisation préfectorale accordée via une déclaration d'intérêt général, une concertation très poussée est menée avant chaque campagne de travaux auprès des propriétaires et des exploitants, afin de pouvoir sensibiliser un maximum d'habitants à l'intérêt de ceux-ci.

ZOOM

En 2022, **restauration d'un cours d'eau en zone urbaine : le Donneau à Pannecé** : 17 000 € HT pour 500 mètres linéaires (reprises de berges, recharges granulométrique, création lit d'étiage).

### Chiffres clés 2022

- Sensibilisations des scolaires (CM1-CM2): **16 classes sensibilisées** sur l'année 2021/2022
- **12 kms** de haies plantées
- **3** animations agricoles collectives sur exploitation

### Chiffres clés 2022

- Travaux d'arrachage de **Jussie** : intervention sur la Boire Torse
- Lutte intensive contre le ragondin : sur 14 kms de cours d'eau ; capture de **365 individus**

### Chiffres clés 2022

- **5** vals
- **600** habitants potentiellement exposés au risque d'inondation
- **19 kms** de remblai ferroviaire intégrés dans l'étude sur les 26 qui traversent le territoire de la COMPA
- **4 kms** débroussaillés

### Chiffres clés 2022

- Etudes et travaux (GEMA) : **1 154 437 € TTC**

#### Lutte contre les pollutions diffuses

Le volet « Lutte contre les pollutions diffuses » sur le bassin versant Havre Grée Donneau comporte plusieurs volets d'actions :

- Sensibilisation auprès de scolaires à la préservation des zones humides et cours d'eau : à destination des élèves de CM1 et CM2 des établissements scolaires situés sur le bassin versant « Havre Grée et affluents de la Loire en Pays d'Anenis ». Il s'agit de 3 demi-journées pédagogiques animées par le CPIE Loire Anjou (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ;
- Animations auprès des professionnels et notamment ceux du secteur agricole : en 2022, 3 animations agricoles collectives ont été effectuées, sur des thématiques précises : gestion des prairies, entretien et valorisation des haies, démonstration de matériel, etc. ;
- Programme d'aménagement anti-transfert dont des travaux de replantation des haies bocagères : ces aménagements consistent en la mise en place de dispositifs de ralentissement et d'infiltration des eaux de ruissellement (plantation ou regarnissage de haies, mise en place de talus, de bandes enherbées, mise en place de batardeaux dans les fossés très circulants, aménagement d'exutoires de drains, restauration de zones humides, etc.). Suite à l'étude préalable menée en 2019, des secteurs plus sensibles au risque de ruissellement ont été identifiés. Sur ces secteurs prioritaires, des aménagements sont proposés aux propriétaires et exploitants.
- Sur la troisième année (hiver 2021/2022), 12 kms de haies ont pu être plantés. Fin 2022, 3 kms de haies sont prévus à la plantation avant la fin du marché et du programme d'actions actuel.

ZOOM

En 2022, plantation de 12 kms de haies.

#### Lutte contre les espèces invasives (ragondins, jussie)

Dans la continuité des travaux d'arrachage de la jussie, conduits en 2021, la COMPA a réalisé de nouvelles campagnes d'arrachage manuel sur la Boire Torse, en 2 passages, avant et après l'été.

Depuis 2017, la COMPA mène une action de lutte contre le ragondin et le rat musqué sur les secteurs de travaux sur les cours d'eau. Pour ce faire, Polleniz intervient sur le territoire, au côté du réseau de bénévoles qu'il anime, pour des luttes plus intensives sur ces zones de cours spécifiques. Des actions de lutte intensive ont été conduites en 2022 sur un peu plus de 13kms de cours d'eau, en concomitance des actions de piégeage menées par les nombreux bénévoles du territoire.

#### La prévention des inondations

La COMPA a poursuivi en 2022 ses réflexions sur cette compétence aux enjeux multiples sachant qu'elle est associée, aux côtés de ses communes membres, aux révisions des deux PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) Loire amont et Chalonnes-sur-Loire à Orée d'Anjou, menées par les services de l'Etat. Depuis fin 2020, une étude globale de prévention et réduction du risque inondation le long de la Loire est en cours. Un ensemble d'éléments ont été réalisés :

- L'étude des solutions alternatives de protection ;
- Le débroussaillage du remblai sur environ 4 kms permettant d'effectuer une Visite Technique Approfondie (VTA) de l'ouvrage sur les secteurs d'Oudon et Vair-sur-Loire-Loireauxence dont l'objectif consiste à observer finement l'apparence visible de l'ouvrage afin de faire un constat global sur son état ;
- La réalisation d'une analyse de la stabilité et une modélisation hydraulique dont l'objectif consiste à affiner la connaissance vis-à-vis de la capacité de résistance du remblai aux crues.

Cette étude devrait aboutir en 2023 aux prises de décision de la COMPA pour l'exercice de cette compétence.

La COMPA est membre de l'Etablissement Public Loire et de France Dignes. L'engagement de l'EPL se renforcera en 2023 avec un accompagnement technique pour les démarches à engager.





## Assainissement

### Objectifs

- **Prise en charge de l'ensemble des eaux usées produites par les usagers du territoire**
- **Lutte contre les pollutions des milieux naturels**

Eau propre & assainissement



La COMPA poursuit son action en matière **de mise aux normes et d'évolution des systèmes d'assainissement collectif** au travers des politiques ambitieuses d'investissements.

Par ailleurs, des chantiers ont été réalisés sur les communes portant sur de **l'extension ou de la réhabilitation de réseaux et également sur les stations de traitement** : notamment, le chantier d'une nouvelle station d'épuration, celle de Mésanger, a débuté en mai 2022. La nouvelle station, d'une capacité de 2 900 Equivalents Habitants (EH), viendra en remplacement de la station actuelle de Pont-Thorra de 1 750 EH. D'un coût de 1,8 million d'euros, cet équipement plus performant du point de vue des normes de rejets permettra à la commune de disposer pour les trente prochaines années d'un outil adapté à ses besoins futurs.

ZOOM

A l'automne 2022, la **nouvelle station d'épuration de Teillé et l'extension de celle de Ligné ont été inaugurées suite à leur mise en service en 2021.**

### Chiffres clés 2022

- **Assainissement collectif**
  - > **21 962** abonnés
  - > **41** ouvrages
  - > **500 kms** de réseaux (gravitaires et refoulement)
  - > **111** postes de relèvement
  - > **3** gros chantiers réalisés ou en cours en 2022
  - > **5** études en cours ou réalisées en 2022
- **Assainissement non-collectif**
  - > **10 220** abonnés
  - > **482** vidanges réalisées

### Chiffres clés 2022

- Etudes et travaux (Inv) : **1 685 420 € TTC**

En 2023, seront lancées les études de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de trois autres stations d'épuration : celle d'Ancenis-Saint-Géréon, celle de La Chapelle-Saint-Sauveur (commune déléguée de Loireauxence) et celle de Vritz (commune déléguée de Vallons-de-l'Erdre).

La COMPA a également finalisé en 2022 son **Schéma Directeur Assainissement** afin de disposer pour la période 2024-2033 d'un programme de travaux cohérent vis-à-vis des besoins du territoire en matière d'assainissement aussi bien sur les réseaux que sur les stations d'épuration mais aussi afin de permettre la mise à jour des zonages d'assainissement. Ce schéma va permettre de bâtir un premier programme pluriannuel d'investissement sur la période 2024-2028.

Le service d'assainissement non collectif est également un service public industriel et commercial, financé à 95 % par la redevance usagers. Il est en charge du **conseil à l'usager et du contrôle des installations**. Le contrôle est confié à une entreprise, dans le cadre d'une prestation de service, sur les 20 communes du territoire. La COMPA a contractualisé avec un autre prestataire pour proposer un service de vidange à moindre coût, ce service est facultatif mais est apprécié par les usagers.

# Épanouissement de tous les êtres humains

## Transport scolaire

### Objectifs

- Assurer un service de proximité
- Assurer l'accès à tous aux établissements scolaires
- Réduire l'impact écologique des déplacements vers les établissements scolaires

Villes & communautés durables



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Industrie, innovation & infrastructure



### Chiffres clés 2022

- 4 752 élèves en transport scolaire/jour
- 398 circuits scolaires
- 780 points d'arrêt desservis

La COMPA assure, pour le compte de la Région, les relations avec les familles : de l'inscription jusqu'aux différents services offerts tout au long de l'année scolaire. Elle assure aussi l'application du règlement intérieur et gère les problèmes de discipline. Par ailleurs, la COMPA propose sur son territoire un service d'information par SMS alertant les familles des problèmes d'exploitation afin qu'elles puissent s'organiser en conséquence.

Elle met en place, dans un cadre régional, l'offre de transport scolaire, en collaboration avec les entreprises privées qui en assurent l'exploitation. En cas de manquement, la COMPA intervient pour rétablir la qualité du service, conformément aux engagements de ponctualité pris auprès des familles.

Le transport scolaire contribue aussi pleinement à la lutte contre le réchauffement climatique car il permet d'éviter des déplacements individuels sur des trajets convergents vers les établissements scolaires.



## Habitat : aide au foncier

### Objectifs

- **Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain**
- **Favoriser l'attractivité du territoire, l'équilibre démographique et la mixité des fonctions**
- **Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles**



Pas de pauvreté



Inégalités réduites

### Aide au foncier des opérations de création de logements locatifs abordables

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2014/2020 prévoyait un objectif de production de 50 logements locatifs sociaux par an (associés à un financement PLUS et PLA-I). En terme de répartition géographique, il s'agissait de conforter l'offre dans les secteurs les plus demandés (communes pôles) tout en garantissant une production minimale dans les communes hors pôles, pour répondre aux besoins de la population locale, notamment les jeunes et les personnes âgées.



Ainsi, afin d'accompagner financièrement les communes dans l'atteinte de ces objectifs, un dispositif d'aide pour soutenir la construction de logements sociaux a été mis en place dès 2014. Néanmoins, la production de locatifs sociaux des dernières années se situe quasi-exclusivement sur les communes pôles. Ainsi, en décembre 2018, dans un contexte de pression plus forte sur le marché du logement, face à une augmentation de la demande en locatifs sociaux ou abordables, les élus communautaires ont validé une évolution des modalités du dispositif d'aide pour qu'il soit plus incitatif à la création de ces logements.

Ce dispositif est donc destiné à :

- L'ensemble des communes ;
- Des projets générant une nouvelle offre locative abordable, en construction neuve ou en acquisition-amélioration du parc existant (ce qui revient à absorber le dispositif préexistant) ;
- Des projets de logements locatifs qui, sans être financés par les dispositifs PLUS et PLA-I visés au PLH, proposent des conditions d'accessibilité pour des ménages modestes.

Le dispositif prévoit :

- Une aide pour les projets simples de 4 000 € par logement ;
- Une aide pour les projets complexes (si démolition et/ou dépollution) de 10 000 € par logement.

### **Aide au foncier des opérations en accession abordable**

Depuis fin 2018, un dispositif d'aide au foncier destiné à soutenir les opérations en accession abordable a été mis en place. Ce soutien financier est mobilisable dès lors que le projet implique une mise à disposition d'un foncier communal. Il s'agit de participer à l'équilibre financier de l'opération pour couvrir notamment les dépenses d'acquisition foncière, de viabilisation, de démolition ou dépollution, lorsqu'elles sont contractées par la commune pour la réalisation du projet. L'aide perçue par la commune doit bénéficier in fine à l'accédant qui doit répondre à des critères précis (statut de primo-accédant, revenus inférieurs aux plafonds du PTZ, et critères d'âge ou de composition familiale à affiner selon la commune). Ces critères seront définis en commun accord entre la commune et la COMPA et correspondent à la politique habitat souhaitable sur la commune.

Le dispositif prévoit :

- Une aide pour les projets simples de 2 500 € par terrain fléché « accession abordable » ;
- Une aide pour les projets complexes (si démolition et/ou dépollution) de 5 000 € par terrain fléché « accession abordable ».

La perspective sur ce volet réside dans l'adoption d'un PLH pour la période 2023-2029 prévoyant des dispositifs nouveaux destinés à accompagner l'ambition d'un « choc de l'offre » visant la production d'environ 520 logements par an sur 6 ans.



## Animation économique : services aux entreprises

### Objectifs

- Agir pour le développement économique, solidaire et pour l'emploi
- Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité : satisfaire les besoins des entreprises en proposant des services et en mettant à disposition des équipements

La COMPA a créé en 2015 un lieu d'accueil, d'orientation, de conseils pour concrétiser les projets de création, reprise ou développement d'entreprises. **L'Espace Entreprendre** en Pays d'Ancenis permet à tout habitant de bénéficier d'un **accompagnement à la création et au développement de son activité**.

Depuis 2019, la COMPA assure en direct l'accueil et l'animation. Elle porte également un projet de développement de l'offre de services de l'Espace Entreprendre, en liant l'offre de conseils et d'accompagnement avec une offre immobilière diversifiée (location bureaux, espace coworking, etc.).

A ce titre, la COMPA a acquis un bâtiment et y a réalisé des travaux. Le nouvel Espace Entreprendre ouvrira ses portes courant mars-avril 2023. Il va permettre de déployer une offre servicielle enrichie, et de renforcer et développer les partenariats avec les acteurs économiques locaux.

ZOOM

En 2022, la COMPA a mené une réflexion et équipé un bâtiment (Les alizés) qui permettra en 2023 d'y dispenser des **formations longues**, d'une durée équivalente ou supérieure à 1 mois. Cela permettra de répondre aux besoins des entreprises et acteurs du territoire.

Travail décent & croissance économique



Industrie, innovation & infrastructure



### Chiffres clés 2022

- 5 022 contacts (mail, tel, physique)
- 361 projets de création/reprise d'entreprises enregistrés (377 porteurs de projets)
- 254 porteurs de projets accompagnés
- 40 animations collectives à destination des porteurs de projets et jeunes entrepreneurs (380 participants)



## Culture

### Objectifs

- Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité, à une éducation de qualité
- Favoriser un maillage équilibré d'accès à une offre d'équipements de proximité et leur mise en réseau



Education de qualité

### Chiffres clés 2022

- 30 professionnels, 28 ETP et 400 bénévoles
- 9 boîtes de retour
- 12 300 adhérents
- 1 site Internet dédié
- Prix littéraire : 75 votants

### Chiffres clés 2022

- Festival **Ce soir, je sors mes parents** :  
> 4 000 spectateurs dont > 900 scolaires (spectacles accompagnés)

### Le réseau lecture publique

Le réseau **Biblio'fil** regroupe les 27 bibliothèques et médiathèques, gérés par la COMPA avec 30 agents et environ 400 bénévoles, articulé autour de 4 actions majeures :

- Une organisation par bassin géographique autour de 7 bibliothèques ressources, où professionnels salariés et bénévoles y trouvent respectivement leur place, en complémentarité ;
- La mise en place d'un logiciel commun à toutes les structures, pour permettre à l'utilisateur d'accéder à un fonds documentaire plus important et diversifié ;
- La création d'une carte d'abonné individuelle valable dans toutes les bibliothèques du réseau :
  - pour emprunter et réserver tout document depuis une bibliothèque du réseau ou via un portail Internet,
  - pour faire venir et restituer le document emprunté dans la bibliothèque de son choix,
- Un accès gratuit au réseau de lecture publique pour les habitants du Pays d'Ancenis, pour favoriser l'accès au savoir et à la culture pour tous (depuis 2019, les élus ont souhaité élargir l'accès gratuit aux jeunes scolarisés sur le territoire mais résidant hors du Pays d'Ancenis).

En 2022, une étude a été lancée dans le cadre d'une réflexion sur la réhabilitation de trois bibliothèques (médiathèque d'Ancenis-Saint-Géréon, bibliothèques de Ligné et Oudon). Celle-ci doit permettre de dresser un diagnostic de structuration du réseau et de s'interroger sur les attentes et usages futurs des bibliothèques.

### Le spectacle vivant

La COMPA a pu soutenir en août 2022, plusieurs soirées de célébration des 50 ans de l'association Transmission ainsi que le spectacle, organisé en septembre 2022 par la même association, sur le thème de la résistance 1940-1944 en Loire-Atlantique « Dans la nuit LIBERTE ».

ZO  
OM

Depuis 2012, le **prix littéraire « Lire en Pays d'Ancenis »** récompense un premier roman (ou une œuvre de fiction d'un auteur peu connu et jamais primé), en français ou traduit d'une autre langue, paru l'année précédente. Son but est de faire découvrir de nouveaux auteurs, de toucher de nouveaux publics et de développer des échanges autour des lectures. La 11<sup>ème</sup> édition de l'évènement a été lancée en septembre 2022 et se cloturera en juin 2023.

ZO  
OM

Le festival « **Ce soir, je sors mes parents** » a eu lieu du 21 au 23 octobre 2022 sur différentes communes du territoire. Pour cette 19<sup>ème</sup> édition, 15 spectacles ont été programmés. La fréquentation générale a été très satisfaisante avec 4 000 spectateurs environ dont un peu plus de 900 scolaires.

## Chiffres clés 2022

- Visites commentées : plus de **5 000 élèves**
- Itinéraire arts plastiques : **54 élèves**
- Itinéraire lecture publique : **325 élèves** + **93 accueils** en bibliothèques (2 238 élèves touchés) + **145 parcours thématiques** (3 400 élèves touchés)
- Itinéraire festival : **6 classes et un groupe d'IME** (150 élèves)
- **IMS :**
  - > **47 écoles** inscrites
  - > **2 714 élèves** impliqués
  - > **1 178 heures** d'IMS au total dont : > **730 heures** d'IMS Musique > **448 heures** d'IMS Danse
  - > **37 classes** accueillies sur un spectacle

### Interventions en milieu scolaire dans le Pays d'Ancenis

L'éducation artistique et culturelle représente un axe majeur du projet culturel de la COMPA. Ainsi, pour chaque domaine d'intervention (lecture publique, festival «Ce soir, je sors mes parents», expositions et arts plastiques, musique et danse à l'école, etc.), un certain nombre de propositions est adressé aux scolaires du territoire.

Ces actions doivent permettre aux élèves, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression. Afin de favoriser la cohérence des actions sur le territoire et la mutualisation des initiatives, la COMPA travaille avec de multiples partenaires comme les théâtres du territoire, La Turmelière, Musique et danse en Loire-Atlantique, etc.

**Le dispositif des visites commentées** permet à tous les établissements scolaires du Pays d'Ancenis (de la maternelle au lycée) d'accéder à des visites d'expositions d'artistes professionnels contemporains. Trois lieux d'exposition sont concernés : le Parc Monumental à Teillé-Mouzeil, le Centre d'art à Montrelais et la Chapelle des Ursulines à Ancenis, ces 2 derniers sites étant gérés depuis 2020 par le MAT, l'Association pour l'Art Contemporain en Pays d'Ancenis.

Depuis 2018, une nouvelle action tournée vers **la musique et la danse (IMS)** a été proposée. L'objectif est de réaliser un projet pédagogique construit en collaboration avec les professeurs des écoles volontaires pour sensibiliser les enfants à l'univers artistique, autour de la musique et de la danse. Concernant la danse, l'intervention est assurée par Musique et Danse 44. Pour la musique, l'école de musique Arpege pilote le projet. Depuis 2019, une offre de spectacle associée aux IMS est proposée pour la moitié des élèves ; les établissements touchés alternent d'une année sur l'autre.

### Mise en réseau des écoles de musique

Le territoire compte 4 écoles de musique associatives qui comptent environ 700 élèves.

Afin de formaliser la mise en réseau des écoles de musique, une charte a été validée en 2019 par les 4 associations. Elle précise les enjeux, objectifs, valeurs et modalités de coopération. Une réflexion a également été partagée avec l'ensemble des communes sur le niveau de financement des écoles de musique. L'ensemble des professeurs des écoles a été réuni pour échanger sur l'hypothèse d'un groupement d'employeurs et pour envisager les pistes de collaboration et de mutualisation possibles.

Afin de soulager les associations, la COMPA a accompagné la création d'un groupement d'employeur en 2020 qui permet de consolider l'emploi, mutualiser les moyens financiers, techniques et humains. La collectivité finance le poste de gestionnaire du groupement et les frais de fonctionnement de la structure.



## Sport

### Objectifs

- Permettre l'accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics
- Favoriser un maillage équilibré d'accès à une offre d'équipements de proximité



Education de qualité



Bonne santé & bien-être

### Chiffres clés 2022

- **145 032** entrées  
> dont **30 %** de scolaires  
> dont **60 %** natation de loisirs  
> dont **10 %** d'associations sportives
- **5 000** élèves du primaire au lycée dont 90 % de primaires

### Les équipements aquatiques

La COMPA intervient à plusieurs titres.

Tout d'abord, elle gère les 3 équipements aquatiques du territoire, à savoir :

- Le centre aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géréon
- Les piscines découvertes La Charbonnière à Ancenis-Saint-Géréon et Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille)

Cette gestion porte sur l'investissement, l'entretien et le fonctionnement.

Ensuite, la COMPA intervient en matière de natation scolaire, avec à la rentrée scolaire 2022/2023, une évolution du schéma d'apprentissage : accueil des GS à la place des CE2. « 100 % des scolaires (GS, CP, CE1 et CM2) vont à la piscine » selon les nouvelles préconisations du ministère de l'Education Nationale, dont plus de 80 % dans les piscines communautaires du Pays d'Ancenis (convention passée avec la piscine Les Bassins d'Ardéa à Nort-sur-Erdre pour les écoles de 3 communes).

Enfin, la COMPA propose un large choix d'animations :

- Apprentissage de la natation à partir de 6 ans et adulte (pas de limite d'âge) ;
- Activité bien être : aquagym, aquabike, circuit training ;
- Formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) ;
- Une large ouverture au public, midi, soir et tous les week ends, avec des soirées à thèmes : bien-être, plongée, DJ, etc.

En 2022, la COMPA a également mis en place les actions suivantes :

- Mise en place d'une nouvelle billetterie, avec une réservation et un paiement en ligne possible pour certaines activités dès 2023 ;
- Accueil d'un stage d'aisance aquatique (4-6 ans) et formation du personnel (nouvelles préconisations de l'Education Nationale) ;
- Formation BNSSA en partenariat avec le CREPS des Pays-de-la-Loire (18 stagiaires) ;
- Retour des soirées « ZEN » en début d'année 2022 ;
- Validation des phases d'Avant-Projet Définitif des piscines Jean Blanchet et Alexandre Braud ;
- Début novembre, mise en place d'un plan de sobriété énergétique en réduisant la température des bassins d'1,5 ° et en fermant provisoirement l'espace bien-être, pour un objectif de réalisation de 15 % d'économies énergétiques

# ZOOM

Des études de programmation de travaux sur la piscine Alexandre Braud et un diagnostic tous corps d'état au Centre Aquatique Jean Blanchet ont été réalisés en 2019. Le Conseil communautaire a validé en date du 20 février 2020, un **programme de travaux pour ces 2 piscines** avec un calendrier de mise en œuvre s'échelonnant de fin 2023 à début 2025.





**Chiffres  
clés  
2022**

- **30** évènements associatifs d'intérêt communautaire soutenus en 2022

**Les évènements sportifs**

En 2022, plusieurs évènements sportifs ont pu avoir lieu tels que Eco R'aide, Team and Run ou encore Raid Loire en famille. Ce dernier évènement a eu lieu le 12 juin 2022 au Cellier pour sa 9ème édition. Cette journée sportive et familiale a été co-organisée par le Département de Loire-Atlantique et la COMPA, en partenariat avec le club Plein Air Ancenien Canoë Kayak et la commune du Cellier.

Le 1er juillet 2022, avait lieu la Team and Run, l'évènement sportif attendu des salariés et dirigeants d'entreprises du Pays d'Ancenis. Cet évènement, organisé par la COMPA en partenariat avec la ville d'Ancenis-Saint-Géréon, l'ADIRA (Association pour le Développement Industriel et économique de la Région d'Ancenis) et l'Athlétic-club du Pays d'Ancenis, a vocation à créer un moment de partage et convivial. Cet évènement permet de favoriser la connaissance mutuelle entre les entreprises et entre leurs salariés, de susciter de l'émulation en interne, de sensibiliser aux bienfaits d'une pratique sportive et de faire la lumière sur une cause solidaire à chaque édition (cette année, un soutien a été apporté au service Adjina de l'association l'étape jeunes d'Ancenis-Saint-Géréon).

**ZOOM**

Pour sa 12ème édition, le raid sportif éco citoyen pour les jeunes, Eco R'aide, a eu lieu sur le secteur de Vallons-de-l'Erdre du 6 au 8 juillet 2022. Organisée par la COMPA en partenariat avec la commune de Vallons-de-l'Erdre et les structures jeunesse du Pays d'Ancenis, cette manifestation mêle activités sportives de pleine nature (VTT, canoë, tir à l'arc, swin-golf) et épreuves écocitoyennes.





## Communication externe

### Objectifs

- **Communication institutionnelle :**  
développer la notoriété de la COMPA, faire comprendre l'institution, ses compétences et son fonctionnement
- **Communication de l'action publique :**  
rendre compte des politiques publiques et des choix politiques, accompagner les projets et valoriser les actions, éclairer sur les enjeux collectifs, sensibiliser et faire évoluer les comportements
- **Communication/marketing territorial :**  
informer sur la vie du territoire, des communes, soutenir et fédérer la vie locale, créer du lien, favoriser le sentiment d'appartenance, promouvoir le territoire et contribuer à son développement et à son image, valoriser l'identité locale (attractivité)

Les champs d'intervention : l'ensemble des compétences, actions, projets, équipements de la COMPA (développement économique, animation et solidarités, moyens généraux, environnement, aménagement du territoire, communication de chantier, projet de territoire/politiques territoriales, événements de territoire, etc.).

Les cibles : les citoyens (habitants, usagers, touristes, etc.), les élus, les agents de la COMPA et des communes, les partenaires (autres collectivités, chambres consulaires, associations, etc.), les acteurs économiques et sociaux, les médias (radio, presse, internet, télé, influenceurs, etc.).

Les outils : communication numérique (sites Internet et réseaux sociaux, événementiels – inaugurations, festivals, événements divers), identité graphique, publications (magazines, plaquettes, affiches, rapport d'activités, etc.), relations presse (communiqués et dossiers de presse, conférences de presse, partenariats, etc.), campagnes médias (affichage, insertion presse, radio, etc.).

En 2022, la gastronomie était à l'honneur avec l'élaboration du produit phare du Pays d'Ancenis : le gâteau l'Authentique par un collectif de boulangers. Son lancement a eu lieu en juillet 2022 lors de Team&Run. Un plan de communication a été élaboré au cours du 2nd semestre. Une identité graphique complète a été déclinée afin d'ancrer le gâteau sur le territoire et de valoriser ses ingrédients, les producteurs et boulangers du Pays d'Ancenis.

Toutes les informations ont été intégrées dans une rubrique spécifique sur le site : [www.pays-ancenis.com/attractivite](http://www.pays-ancenis.com/attractivite).

Côté évènements, Team&Run, le festival jeune public Ce soir, je sors mes parents, Eco R'aide, le prix littéraire Lire en Pays d'Ancenis, Les Tables d'ici se sont tenus.



### Chiffres clés 2022

- **Site Internet**
  - > **282 627** pages vues au total
  - > **12 812** téléchargements
  - > Les pages les plus vues concernent toujours des **informations pratiques**
  - > Piscines et zones de baignade (54 976 pages vues) > Gérer mes déchets (35 779 pages vues) > L'agenda (17 696 pages vues) > Festivals et spectacles (16 119 pages vues) > Formulaire – démarches en ligne (9 761 pages vues)
- **Réseaux sociaux**
- **Facebook (page COMPA)**
  - > **3 800** mentions « j'aime » (contre 3 395 en 2021)
  - > **5** meilleures publications :
    - > Renfort contrôle sacs jaunes : **9 129 personnes atteintes, 23 J'aime, 51 partages, 30 commentaires**
    - > Grève des transports scolaires : **9 869 personnes atteintes, 4 J'aime, 65 partages**
    - > Restriction eau sécheresse : **9 796 personnes atteintes, 23 J'aime, 93 partages, 6 commentaires**
    - > Visite d'Applix par Emmanuel Macron et Maurice Perrion : **12 378 personnes atteintes, 71 J'aime, 81 partages, 5 commentaires**
    - > Mise en avant de l'article du Compact Thiévin : **9 182 personnes atteintes, 47 J'aime, 87 partages**
- **Instagram**
  - > **1 302** abonnés (contre 1 063 en 2021)
- **Linkedin**
  - > **1 301** abonnés (contre 787 en 2021)
- **Youtube**
  - > **19** vidéos publiées sur notre chaîne
  - Les plus vues :**
    - > Tuto : conserver son pain plus longtemps (**312 vues**)
    - > Vœux du Président Maurice Perrion 2021 (**250 vues**)
    - > L'Authentique (**154 vues**)

## Systeme d'information géographique

### Objectifs

- **Eclairer les élus pour les orientations politiques notamment d'aménagement**
- **Eclairer les usagers particuliers comme professionnels**

Paix, justice & institutions efficaces



### Chiffres clés 2022

- **90** jeux d'information géographique disponibles sur Cart@COMPA

Cet outil cartographique bénéficie à la fois à la COMPA et aux communes. Il fournit des données spatiales et géographiques essentielles en matière de pilotage du territoire notamment sur des thématiques relatives à la planification urbaine, aux réseaux, à l'environnement. La cellule SIG de la COMPA procède, pour les 20 communes, à l'ensemble des mises à jour.

Une grande partie du SIG est également accessible directement aux usagers via le portail cartographique Cart@COMPA ([cartacompa.pays-ancenis.com](http://cartacompa.pays-ancenis.com)). On y trouve les informations suivantes :

- Horaires d'ouverture des bibliothèques, des déchèteries, des mairies ;
- Localisation des producteurs locaux, des marchés, des lieux de culture et de loisirs, des équipements sportifs, des sentiers de randonnée, des points d'arrêt de transport scolaire, des centres de santé, des projets soutenus par LEADER, des bornes de recharges électriques (SYDEGO), des points d'arrêt STOP, etc. ;
- Cadastre et PLU (zonages et règlement) en consultation ;
- Etc.

Depuis le 1er janvier 2022, les usagers peuvent déposer leur dossier de façon dématérialisée via la plateforme [sve-pays-ancenis.sirap.fr](http://sve-pays-ancenis.sirap.fr). Ils peuvent ainsi suivre l'avancement de leur demande, déposer les pièces complémentaires et au besoin, contacter via la messagerie dédiée, l'instructeur du dossier.

# Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

## Réseau mobilité

### Objectifs

- Accès égal au territoire et aux services
- Accès à l'emploi pour tous



Pas de pauvreté



Inégalités réduites

### Chiffres clés 2022

- Près de 90 % des utilisateurs sont du Pays d'Ancenis (10 % viennent se déplacer sur le Pays d'Ancenis depuis une commune limitrophe)
- 365 contrats de mise à disposition d'un véhicule par ELI
- 99 bénéficiaires
- 84 % des locations pour le motif « Emploi »
- Type de location :
  - > 83 % pour un scooter
  - > 17 % pour une voiture
- Subvention COMPA : 50 000 €

La COMPA a renouvelé fin 2021, pour une durée de 3 ans, une convention d'objectifs et de moyens avec E.L.I. (Erdre et Loire Initiatives), association intermédiaire et chantier d'insertion. Cette structure est gestionnaire d'un **parc de 24 scooters, 9 vélos à assistance électrique et 6 voitures (avec ou sans permis) pouvant être mis à disposition d'un public en difficulté sociale**, dans le cadre du dispositif « Réseau Mobilité du Pays d'Ancenis ».

Le service s'adresse à toute personne en démarche d'insertion professionnelle (pour se rendre au travail, en stage, en entretien, etc.) ou sociale (se déplacer à un rendez-vous médical, administratif, etc.) privée de véhicule ou rencontrant un problème de mobilité temporaire. Ainsi, il est possible de pouvoir accéder à un scooter ou une voiture pour se déplacer sur le Pays d'Ancenis.



## Habitat indigne et dégradé

### Objectifs

- Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles



Pas de pauvreté



Villes & communautés durables

La notion d'habitat indigne est évoquée dans la loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion de 2009 (dite loi MOLLE). Le Conseil départemental a renouvelé en mai 2016 son programme d'accompagnement des ménages pour le traitement de l'habitat insalubre. Sur le terrain, SoliHa et Une Famille Un Toit 44 suivent les dossiers et accompagnent les propriétaires. Les travaux sont financés en partie par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Toutefois, ce programme, pour être efficace, doit être relayé sur le terrain. C'est pourquoi la COMPA a souhaité se mobiliser sur cette thématique, afin de favoriser la prise en charge des situations. Elle anime ainsi depuis 2013 une **cellule intercommunale de repérage de l'habitat indigne**. Il s'agit :

- D'informer les partenaires, le grand public sur l'existence d'un programme départemental de lutte contre l'habitat insalubre, de sensibiliser l'ensemble des acteurs de terrain (élus communaux, travailleurs sociaux, associations de retraités, d'aide à domicile, personnel soignant, etc.) sur l'habitat indigne ;
- D'organiser le partenariat afin de permettre le repérage et la prise en charge de nouvelles situations d'habitats dégradés.

## Accueil et habitat des gens du voyage

### Objectifs

- Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles



Pas de pauvreté



Villes & communautés durables

### Chiffres clés 2022

#### Aire permanente d'accueil d'Ancenis-Saint-Géréon

- Taux d'occupation : **62,8 %**
- **136** personnes accueillies dont
  - > **35 %** entre 0 et 12 ans
  - > **9 %** entre 12 et 18 ans
  - > **20 %** entre 18 et 25 ans
  - > **18 %** entre 25 et 40 ans
  - > **17 %** entre 40 et 65 ans
  - > **1 %** de 65 ans et plus

Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) du département de Loire-Atlantique pour la période 2018-2024 guide la mise en œuvre de la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » de la COMPA depuis le 1er janvier 2018. L'élaboration et l'approbation de ce document se fait par le Préfet et le Président du Conseil départemental après avis de la commission départementale consultative des gens du voyage et des EPCI. Le Conseil Communautaire a approuvé le SDAHGV dont les prescriptions sont les suivantes pour le territoire :

- Aménager 2 aires permanentes d'accueil sur Ligné et Loireauxence (5 emplacements à Ligné et 5 emplacements à Loireauxence) ;
- Reloger les familles sédentaires en habitat adapté (au moins 4 ménages) ;
- Maintenir des terrains de passage pour accueillir les familles en période estivale (maintenir les terrains de halte ou prévoir au moins un terrain de passage pouvant accueillir des groupes familiaux) ;
- Maintenir une aire de grand passage.

La COMPA s'est donnée comme priorité de se doter des infrastructures nécessaires pour l'accueil des gens du voyage et venir conforter et améliorer l'offre existante.

En 2023, la COMPA et son maître d'œuvre conduiront les travaux pour la réalisation de l'aire permanente d'accueil de Ligné dont la livraison est prévue fin 2023. En parallèle, la COMPA engage la conception de l'aire de Loireauxence pour un démarrage fin 2023 et pour suivre les situations d'ancrage territorial.

En outre, le SDAHGV préconise l'animation de groupes locaux. Dans ce cadre, le Comité de Suivi Territorial (CST) a été mis en place. Les échanges au sein de cette instance vise à favoriser la réussite des projets. Composé d'élus et de techniciens, ledit comité s'est déjà rencontré à 6 reprises dans l'objectif d'échanger sur les problématiques actuelles d'accueil (échanges à propos des opérations en cours, gestion des stationnement illicites, connaissance de la population, etc.) et les enjeux à venir (amélioration de l'offre d'accueil et d'habitat, sédentarisation, etc.).

Si les équipements destinés à l'accueil et l'habitat des gens du voyage sont un premier niveau de réponse, ils doivent être complétés par la mise en œuvre d'un Projet Social Local pour chacune des aires. Leur objet est d'assurer un maillage avec les acteurs associatifs et institutionnels sur les thématiques santé, scolarité, insertion par l'emploi, accès aux droits. L'animation de ces groupes sera davantage développée à l'avenir. Pour l'aire permanente d'accueil d'Ancenis-Saint-Géréon, un livret d'accueil a été rédigé. Les efforts sont plus particulièrement ciblés, depuis 2018, sur la scolarisation des enfants et le suivi des dynamiques d'ancrage territorial.

# ZOOM

En 2022, la COMPA a décidé d'acquiescer un terrain pour l'installation d'une aire de grand passage conformément aux préconisations du SDAHGV.

## Animation économique : emploi

### Objectifs

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
- Solidarité intercommunale



Education de qualité



Travail décent & croissance économique

### Chiffres clés 2022

- 2 200 offres d'emplois en moyenne
- 78 674 visites
- 140 000 pages vues
- 415 C.V en ligne
- 28 831 alertes emploi

### Emploi.pays-ancenis.com

La COMPA propose une plateforme numérique réunissant toutes les opportunités d'emplois, de stages et d'alternance disponibles sur le territoire. Elle permet également aux personnes en recherche d'emploi de déposer leur CV dans une CVthèque et aux entreprises recruteuses d'y consulter les profils disponibles. Sont également accessibles sur le site : un observatoire dynamique de l'emploi et un annuaire des entreprises.



2 325 OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGE VOUS ATTENDENT SUR LE PAYS D'ANCENIS

ANCENIS-SAINT-GÉREON | COUFFÉ | INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE | JOUÉ-SUR-ERDRE | LA ROCHE-BLANCHE | LE CELLIER | LE PIN | LIGNÉ | LOIREAUXENCE | MÉSANGER | MONTRELAIS | MOUZEIL | OUDON | PANNÉCÉ | POUILLÉ-LES-COTEAUX | RIAILLÉ | TEILLÉ | TRANS-SUR-ERDRE | VAIR-SUR-LOIRE | VALLONS-DE-L'ERDRE

Quel emploi recherchez-vous ?

Contrats

Où ?

RECHERCHER

### Les parcours découvertes de nos industries

Les parcours « Découverte de nos industries » ont été imaginés pour faire connaître la pluralité des activités industrielles notamment exercées par des TPE et PME moins connues du territoire, en s'appuyant sur des visites d'usines, d'ateliers, des rencontres et des échanges avec des professionnels. Ainsi, des parcours par zones d'activités ont été proposés sur quatre demi-journées. Les groupes ont été pris en charge par un guide et transportés en car d'une entreprises à l'autre. L'objectif est de faire découvrir l'industrie autrement en permettant à des personnes intéressées pour découvrir ce secteur d'activités de rentrer dans plusieurs entreprises qu'elles ne connaissent pas nécessairement et d'échanger avec des professionnels. Pour cette 1ère édition, 3 parcours avec 10 entreprises participantes ont été mis en place.



### Découverte de l'entreprise et des savoir-faire du territoire

La COMPA organise 2 moments pour les jeunes leur permettant de connaître les entreprises du territoire et de cerner les métiers qui s'y exercent :

- Le **Forum des métiers, de la formation et des entreprises du Pays d'Ancenis** : organisé tous les deux ans, c'est un rendez-vous incontournable pour l'orientation des jeunes et des adultes. La prochaine édition qui devait avoir lieu en 2022 est reportée à 2023 en raison de la situation sanitaire ;
- L'entreprise parle aux jeunes contribue à la découverte des entreprises du territoire par les collégiens depuis plus de 20 ans. Les élèves de 4ème ou 3ème profitent de visites d'entreprises qui leur permettent de mieux appréhender le monde du travail, la diversité des univers professionnels et des métiers à un âge où la majorité est en quête d'orientation.

ZOOM

Du 11 au 21 janvier 2022, s'est déroulée la **26ème édition de L'entreprise parle aux jeunes.**

#### Chiffres clés 2022

- **39** entreprises participantes pour 850 jeunes en visites et 65 visites d'entreprises organisées sur la période 2021-2022

#### Chiffres clés 2022

- **5** associations sur le territoire
- **100** jeunes inscrits
- Subvention COMPA : **3 640 €**

#### Chiffres clés 2022

- Subvention COMPA : **138 000 €**

**Les associations « L'Outil en main »** : des retraités, bénévoles de l'association, donnent de leur temps chaque semaine pour initier les plus jeunes à la pratique des métiers manuels. Sur le Pays d'Ancenis, les jeunes de 9 à 14 ans profitent ainsi de conseils éclairés. Ces structures sont réparties sur les communes de Riailly, Teillé, Loireauxence, Vallons-de-l'Erdre et Ancenis-Saint-Géréon.

### Mission locale

Par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2020-2022, la COMPA soutient financièrement la Mission Locale du Pays d'Ancenis qui œuvre pour **l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans**. Elle leur propose une offre de services différenciés, avec une priorité pour le public le plus en difficulté.

## Développement numérique

### Objectifs

- **Egal accès aux services**
- **Lutte contre la fracture numérique**



Industrie, innovation  
& infrastructure



Inégalités réduites

### Chiffres clés 2022

- **2 600** visites sur le site d'Ancenis-Saint-Géréon
- **2** animateurs à temps plein et 2 Conseillers Numériques France Services
- **27h** d'ouverture au public/semaine  
> Dont **21h** sur le site d'Ancenis-Saint-Géréon  
> Dont **6h** sur les permanences délocalisées sur le Pays d'Ancenis
- **214** visites sur les 112 permanences tenues en 2022 sur les sites de Ligné, Loireauxence, Riaillé et Vallons-de-l'Erdre
- **21** ateliers pratiqués sur Ancenis-Saint-Géréon, Oudon, Teillé et Vallons-de-l'Erdre pour 47 participants
- **22** animations en bibliothèques du réseau Biblio'fil pour 236 participants

Depuis 2013, l'Espace Multimédi@ propose :

- Un accès libre et gratuit à une salle multimédia : ordinateurs, Internet, outils de bureautique ;
- Des ateliers individuels et collectifs de découverte informatique et Internet, pratiqués sur le site d'Ancenis-Saint-Géréon et sur l'ensemble du territoire ;
- Des ateliers individualisés pour des questions plus ponctuelles et personnalisées ;
- Des animations numériques praticables dans toutes les bibliothèques du réseau de lecture publique intercommunal ;
- Un service ressource pour les services de la COMPA

En 2022, des évolutions ont été opérées afin d'accroître la présence du service sur le territoire :

- Recrutement de 2 conseillers numériques France-Services pour une mission de 2 ans
- Passage de 2 à 3 permanences hebdomadaires
- Evolution des ateliers : renforcement de la prise en compte individualisée des demandes, accompagnement individuel ou collectif selon la pertinence sur l'ensemble du territoire de la COMPA





## Santé – Prévention

### Objectifs

- Accompagner les populations les plus fragiles
- Réduire les inégalités d'accès aux soins de santé



Pas de pauvreté



Bonne santé & bien-être

Le Conseil Communautaire du 20 février 2020 a approuvé les 3 orientations de la politique territoriale de santé du Pays d'Ancenis qui constitueront la déclinaison opérationnelle du projet de territoire en matière de santé :

- La prévention et la promotion de la santé ;
- L'accès aux soins et à l'offre de santé ;
- L'inclusion de tous dans la vie sociale, économique et culturelle.

La nouvelle définition de l'intérêt communautaire de la compétence santé de la COMPA est désormais déclinée autour de 4 axes :

- L'élaboration de la politique territoriale de santé dans un cadre multi-partenarial ;
- Le pilotage de la politique territoriale de santé ;
- L'élaboration et la réalisation d'actions d'intérêt communautaire découlant de la politique territoriale de santé ;
- Le soutien technique et/ou financier aux projets s'inscrivant dans la politique territoriale de santé, portés par d'autres structures

### Une politique locale de santé pour structurer et renforcer l'offre existante

La COMPA est engagée dans des actions multiples en matière de politique de santé, tant sur les questions de démographie médicale que sur l'accompagnement au vieillissement, le maintien à domicile des personnes fragiles, l'accompagnement des adolescents en difficulté.

Au regard des problématiques d'accès aux soins sur le Pays d'Ancenis, la COMPA a obtenu en fin d'année 2020 de la part de l'ARS Pays de la Loire, de la CPAM de Loire-Atlantique et du Conseil régional des Pays de la Loire, l'accord sur un accompagnement conjoint visant à améliorer l'attractivité médicale sur le territoire du Pays d'Ancenis. Cet accompagnement coordonné et structuré vise à soutenir la collectivité dans la construction rapide de solutions pérennes.

La COMPA est également associée à l'engagement départemental « Agir pour le bien vieillir » avec le Centre Hospitalier d'Ancenis-Saint-Géréon qui a abouti à l'élaboration d'un diagnostic gérontologique de territoire en 2019. Ce document partagé a vocation à guider l'action de chacun en fonction de ses compétences et dans un cadre coordonné ; document mis à jour en 2020.

Enfin, la COMPA est présente et soutient différents événements ou actions sur le territoire, organisés par des structures spécialisées sur des thèmes variés, concernant les soins palliatifs, l'accompagnement des publics déficients ou souffrants de différentes pathologies handicapantes (Alzheimer, Parkinson, traumatologie, polyhandicap, troubles psychiatriques, démence vasculaire, isolé social, etc.).

### Chiffres clés 2022

- **566** bénéficiaires
- **392** contrats

### Chiffres clés 2022

- **Financement des structures**
  - > CLIC du Pays d'Ancenis : **40 000 €**
  - > CLIC Loire Layon : **2 772 €**
  - > Maison des adolescents : **21 618 €**
  - > Groupe d'entraide Mutuelle : **7 800 €**
  - > Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire : **20 000 €**

#### Une mutuelle de territoire depuis 2018

Les élus communautaires ont décidé d'accompagner la mise en place d'une mutuelle à un tarif préférentiel pour les habitants du Pays d'Ancenis. Il apparaît en effet que certains habitants du territoire renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières. L'objectif est de proposer un panel de garanties santé essentielles à un tarif préférentiel. Elle permet ainsi aux foyers, ne bénéficiant ni de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC), ni de mutuelle d'entreprise, d'adhérer à une mutuelle avec des prix négociés. La gestion de cette action est confiée à La Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN).

#### Le CLIC en Pays d'Ancenis

C'est un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans, mais aussi pour les personnes en situation de handicap sans condition d'âge. Ce service est proposé gratuitement. Depuis le 1er janvier 2018, compte tenu de la géographie administrative de la COMPA, deux CLIC interviennent sur le territoire :

- Le CLIC du Pays d'Ancenis ;
- Le CLIC de Loire Layon Aubance.

Les missions d'accompagnement auprès des personnes âgées sont diverses :

- Informer sur les droits, les prestations et les services ainsi que sur les démarches à effectuer ;
- Réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation :
  - Aide à domicile et portage de repas,
  - Soins à domicile,
  - Adaptation du logement, téléassistance, etc.
  - Solution d'hébergement en établissements,
  - Aides financières,
- Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi ;
- Proposer des actions de prévention (conférences, ateliers, formations, etc.).

#### La prévention

Mise en place du « Point justice » depuis 2020 : lieu d'accueil où les personnes confrontées à des questions d'ordre juridique, peuvent être informées gratuitement sur leurs droits et obligations.

En 2022, le Point justice du Pays d'Ancenis compte 5 permanences :

- CIDFF (Centre d'Information Des Femmes et des Familles) : droit de la famille, droit pénal, droit du travail et droit locatif en lien avec la famille, etc. ;
- France Victime 44 : permanence d'aide aux victimes d'infractions, permanence assurée par un juriste ;
- Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux par un mandataire judiciaire pour informer sur les différents dispositifs de protection pour les personnes vulnérables et soutenir les tuteurs dans leurs missions ;
- Notaires : mariages/PACS, donations, successions, liquidations régime matrimonial, acquisition de biens ;
- Avocats : droit du travail, droit de la famille, droit de la consommation, personnes mises en cause ou auteurs d'infractions.

## Solidarité territoriale

### Objectifs

- **Solidarité intercommunale**

Villes & communautés durables



### Chiffres clés 2022

- **10 actions retenues**
- Montant total de **1 032 333 €**

### Mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal de territoire

Fin 2019, le Conseil Communautaire a acté les modalités de redistribution financière entre la COMPA et les communes en approuvant le Pacte financier et fiscal. Celui-ci repose sur des logiques de redistribution et de solidarité. Il permet de réguler les mécanismes financiers, tout en offrant une visibilité financière accrue sur la durée du mandat.

ZOOM

Par le biais du Fonds de Concours, la COMPA a soutenu, en 2022, **10 projets d'investissement des communes pour un montant total de 1 032 333 €.**



### Chiffres clés 2022

- **35 projets sélectionnés**

### Programme LEADER

Le Pays d'Ancenis dispose d'une enveloppe de 1,461 million d'euros pour la programmation 2014-2022 du fonds européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale). Cet outil financier est le volet territorial du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Il permet de financer des opérations :

- Concourant au développement rural sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée ;
- Répondant aux deux piliers stratégiques décidés par la Région dans son Programme de Développement Rural Régional (transition énergétique et solidarités territoriales) ;
- Correspondant à la stratégie et au programme d'actions présentés par le territoire au moment de sa candidature.

Les projets doivent correspondre à l'une des 6 fiches actions définies localement. 2 fiches sont spécialement dédiées à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement : « Développer les mobilités » ; « Préserver l'environnement et valoriser les ressources énergétiques ».

Depuis 2017, le Comité de Programmation LEADER a retenu une trentaine de projets dans les domaines les plus variés (commerce, économie sociale et solidaire, déplacements et mobilité, tourisme, culture, activités sportives, etc.) et auprès de porteurs de projets divers. L'année 2022 a été en partie consacrée à la concertation et à la rédaction de la future candidature pour la période 2023-2027.

### Chiffres clés 2022

- **DSIL** : 6 opérations communales, 2 opérations intercommunales retenues
- **DETR** : 11 opérations communales, 1 opération intercommunale retenues
- Montant pour les opérations COMPA : **343 027,28 €**
- Montant pour les opérations communales : **1 618 816,44 €**

### Le Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique (CRRTE)

Le 20 novembre 2020, le Premier Ministre présentait, dans une circulaire, la nouvelle organisation de la politique contractuelle de l'Etat au travers du CRRTE. Pendant territorial du Contrat de Plan Etat Région (CPER), le CRRTE vise trois enjeux :

- A court terme : associer les territoires (collectivités territoriales, acteurs socioéconomiques, associations, habitants) au plan de relance.
- Dans la durée du mandat municipal 2020–2026 : **accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire.**
- Illustrer l'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation en permettant un nouveau cadre de dialogue faisant converger les priorités de l'Etat et les projets de territoire portés par des acteurs locaux.

Le CRRTE du Pays d'Ancenis a été signé en février 2022 avant de faire l'objet, en octobre 2022, d'une 1ère mise à jour pour 2023.

### Chiffres clés 2022

- **6** projets retenus
- Montant subvention **2 100 000 €**

### Le Contrat Intercommunal

En décembre 2019, le Département de Loire-Atlantique adoptait sa nouvelle politique en faveur du développement des territoires pour la période 2020–2026. Parmi les différents dispositifs, le Contrat Intercommunal, doté de 2 100 000 € pour le Pays d'Ancenis, a été signé le 8 avril 2022.

### Chiffres clés 2022

- **SPORT** : 30 associations soutenues pour une subvention totale de **38 200 €**
- **SANTÉ** : 3 associations soutenues pour une subvention totale de **3 500 €** (hors subventions des autres structures santé évoquées dans la partie dédiée)
- **CULTURE** : 14 associations soutenues pour une subvention totale de **42 740 €**
- **VIE ASSOCIATIVE** : 24 associations soutenues pour une subvention totale de **4 000 €**

### Soutenir le secteur associatif

La COMPA propose chaque année une **bourse aux projets pour les associations du Pays d'Ancenis dans les domaines culturels, sportifs, action sociale, développement économique**. De manière générale, tout projet ou action faisant l'objet d'une demande de subvention doit répondre aux critères suivants :

- Servir une politique communautaire ;
- Promouvoir le territoire de façon rayonnante et équilibrée ;
- Créer du lien sur le territoire ;
- « Donner du rêve » aux habitants du Pays d'Ancenis et aux porteurs de projet ;
- Faire émerger de nouveaux projets et redynamiser des actions déjà existantes.

# Fondation des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Zones d'activités économiques

### Objectifs

- Organiser une gestion vertueuse des zones d'activités économiques veillant à l'optimisation de l'utilisation du foncier et au respect de l'environnement
- Engager un travail de requalification des zones d'activités dans un souci de développement durable

Travail décent & croissance économique

Industrie, innovation & infrastructure

### Chiffres clés 2022

- 33 zones d'activités
- Environ 4 500 établissements
- Environ 170 demandes d'implantations

### Gestion des zones d'activités

Le pôle développement économique gère 33 zones d'activités sur le territoire de la COMPA.

Le foncier des zones en cours de commercialisation est vendu dans une logique d'optimisation (validation systématique de l'adéquation entre le projet et la surface commercialisée).

Les projets d'extension de zones d'activités prennent en compte des critères environnementaux et prévoient des aménagements dotés d'espaces écologiques préservés tels que des zones humides, des corridors écologiques, avec des espaces paysagers de diverses natures : prairies, boisements, haies bocagères, etc.

Sur les zones complètes, la COMPA veille à renforcer la densification foncière à travers l'identification et l'intervention sur les « dents creuses ». La COMPA mobilise le droit de préemption afin d'optimiser l'utilisation du foncier en recréant des lots ou des surfaces au préalable délaissés.

La gestion et l'entretien des espaces non imperméabilisés sur et autour des zones d'activités sont réalisés dans le respect des cycles faune et flore. Par ailleurs, la COMPA a confié la gestion de l'éclairage public des zones d'activités au SYDELA. Les éclairages sont changés au fur et à mesure pour intégrer des LED et des candélabres visant à optimiser la consommation énergétique et les fonctionnalités des zones d'activités.

Dans le cadre de la sobriété énergétique, la COMPA mène un travail en concertation avec les communes et le SYDELA pour réduire les plages horaires de l'éclairage public sur les zones d'activités sans pénaliser les entreprises dans leur activité.

### Eco pâturage

Le pôle développement économique a souhaité expérimenter un nouveau mode d'entretien d'espaces verts sur une parcelle située sur la zone de l'Aubinière-Savinière à Ancenis-Saint-Géréon. Il s'agit d'éco pâturage, c'est-à-dire l'entretien d'une parcelle par des moutons ou des chèvres. Cette solution a été mise en place sur un merlon abrupte de 8 m de hauteur à proximité de l'autoroute et est aujourd'hui pérennisée.

Cette solution remplace le broyage mécanique réalisé jusqu'à présent et qui est extrêmement dangereux au regard de la hauteur et de l'instabilité du merlon. La parcelle concernée fait une surface d'environ 12 000 m<sup>2</sup>.

ZOOM

La COMPA a finalisé en 2022 l'extension nord de la ZAC de l'Aéropôle. Des études complémentaires environnementales sont en cours pour la suite.

En parallèle, la requalification de trois zones historiques a été lancée. Deux d'elles sont des aménagements prévus en 2023.

Une 4<sup>ème</sup> zone fait également l'objet d'un diagnostic.

A travers ce travail, la COMPA prévoit de réaménager l'espace public afin d'optimiser et sécuriser les différents modes de déplacements et de renforcer sa végétalisation.

## Animation économique : filières, mode de production, évolution, alimentation

### Objectifs

- Promotion de systèmes productifs locaux et de l'écologie industrielle
- Promotion de l'économie solidaire



Faim «zéro»



Travail décent & croissance économique



Industrie, innovation & infrastructure

### Chiffres clés 2022

- 15 visites d'entreprises par des demandeurs d'emploi dans le cadre de la semaine de l'industrie
- Financement d'actions partenariales portées par la CCI : **7 860 €**
- Financement d'actions partenariales portées par la CMA : **22 440 €**

### Conforter l'ancrage industriel du Pays d'Ancenis

Au titre du programme Territoires d'Industrie, 32 fiches actions ont été élaborées dont 3 engagées prioritairement sur le territoire : étude sur les besoins en logement des jeunes actifs, étude sur les besoins en formation et création d'animations dans le cadre de la Semaine de l'Industrie. S'agissant de l'étude sur les besoins en matière de logement et d'hébergement des jeunes actifs, en juillet 2021, la COMPA a commandé à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) une étude sur les besoins en matière de logement et d'hébergement des jeunes actifs sur le territoire du Pays d'Ancenis. Au terme de cette étude, en mars 2022, l'URHAJ a proposé 2 scénarios pour accroître l'offre de logements spécifiques aux jeunes actifs sur la commune d'Ancenis-Saint-Géréon. La COMPA et l'association Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis ont décidé de retenir l'hypothèse d'une extension de la résidence l'Escale Théophile Leroux, déjà gérée par l'association, avec la création de 16 nouveaux logements. En juin 2022, Atlantique Habitations, propriétaire des murs, s'est positionné favorablement sur ce projet. Le bailleur doit lancer une étude de faisabilité d'ici la fin de l'année 2022.

Concernant l'étude sur les besoins en formation et compétences industrielles, le 30 juin 2021, la COMPA et la Communauté de communes Châteaubriant-Derval missionnent la CCI Nantes-Saint-Nazaire et l'Observatoire Régional des Compétences Industrielles (ORCI) pour réaliser une étude sur les besoins en formation et compétences industrielles. Le rapport final conclut notamment sur la nécessité d'anticiper la montée en compétences des salariés de l'industrie voulue par les entreprises (recours à des profils plus qualifiés, polyvalence accrue, etc.), dans un contexte de manque de candidatures. Une réunion de restitution organisée en octobre 2022, à laquelle participaient des responsables des ressources humaines, a été l'occasion pour la COMPA de présenter les résultats de l'étude et d'échanger avec les responsables RH.

### Accompagner les initiatives pour le commerce et l'économie sociale et solidaire

#### Le commerce et l'artisanat

La COMPA poursuit en 2022 son action de valorisation de la gastronomie locale, des savoir-faire locaux et a mis en place, avec la participation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR), l'évènement « Les tables d'ici », auquel ont participé une quinzaine de restaurateurs du territoire.

En parallèle, une démarche collective comprenant 6 boulangers accompagnés par la COMPA et la CMAR, a permis d'aboutir à la réalisation d'un gâteau de voyage emblématique du Pays d'Ancenis : « L'Authentique ». Lancé à l'occasion de l'évènement « Team&Run », celui-ci doit permettre au territoire de rayonner au-delà de ses frontières administratives.

ZOOM

L'opération « Les tables d'ici » a eu lieu du 14 au 16 octobre 2022.

L'objectif était d'inviter les habitants et salariés des entreprises du territoire à venir déguster des produits du terroir dans le cadre de recettes élaborées par les restaurants du Pays d'Ancenis

**Chiffres clés 2022**

- Subventions accordées aux associations : **266 790 €**
  - > Dont **52 650 €** aux structures de l'IAE
  - > Dont **14 500 €** au réseau ESS du Pays d'Ancenis

**Le secteur de l'ESS**

La COMPA soutient les associations intervenant dans ses champs de compétences en matière de développement économique, à savoir en priorité : l'insertion, l'emploi, l'orientation, l'entrepreneuriat et le tourisme.

Depuis 2020, la COMPA soutient également l'émergence de projets ESS structurants pour le territoire et potentiellement créateurs d'emplois. Les soutiens à l'ESS ont été dirigés vers des chantiers d'insertion (ANCRE, VITAL), des associations intermédiaires (ELI) ou des entreprises d'insertion (TROCANTONS), agissant dans les domaines de l'agriculture, des services ou du réemploi d'objets.

Une convention opérationnelle annuelle a été formalisée en 2022 avec le réseau ESS du Pays d'Ancenis autour d'enjeux partagés et d'actions spécifiques à déployer sur le territoire.

**Maintenir une agriculture performante et soucieuse de l'environnement**

L'agriculture est une composante économique majeure du Pays d'Ancenis. Sa fonction économique de création de richesses et d'emplois, son rôle social et environnemental font de l'agriculture un acteur incontournable en matière de croissance, de cohésion et d'identité du territoire.

Depuis 2014, la COMPA et la chambre d'agriculture des Pays de Loire conventionnent ensemble afin de mener des projets sur le territoire. Une convention cadre a été signée pour la période 2018-2020, permettant d'inscrire dans la durée des axes de travail partagés et d'asseoir le partenariat liant les 2 structures. Une convention est signée chaque année, précisant les actions annuelles ; ces dernières étant évolutives et progressives dans le temps.

En 2021, a été entrepris un travail de mise à jour de la stratégie agricole du Pays d'Ancenis avec la contribution de la Chambre d'agriculture mais aussi avec la participation d'un panel plus large d'acteurs représentant le monde agricole dans la définition des enjeux. Ce travail sera finalisé en 2022 avec une présentation des orientations stratégiques à l'occasion du second séminaire agricole du Pays d'Ancenis.

Les axes inscrits dans ce conventionnement et les actions pour 2022 portent sur 3 axes :

**Axe 1**

**Promotion et valorisation des métiers de l'agriculture pour pérenniser l'activité agricole sur le Pays d'Ancenis**

Projet 1 :

- > Actions de valorisation, promotion et communication autour de l'agriculture
- > Mission d'interface pour la promotion et la valorisation des métiers de l'agriculture sur le Pays d'Ancenis

Projet 2 :

- > Soutien à l'installation, au maintien et à la transmission des exploitations agricoles
- > Accompagner les structures en recherche d'associés
- > Programme d'animations de l'Espace Entreprendre

**Axe 2**

**Créer les conditions d'un développement économique du territoire soucieux de la préservation du foncier agricole**

Projet 1 :

- > Gestion et optimisation du foncier
- > Définition d'une organisation « Gestion et optimisation du foncier »

Projet 2 :

- > Mesures compensatoires agricoles
- > Mise en oeuvre de l'action « pionnière » : reconquête des terres agricoles

**Axe 3**

**Favoriser le développement de filières pour une agriculture porteuse d'avenir**

Projet 1 :

- > Promotion et soutien aux projets et produits alimentaires sur le Pays d'Ancenis
- > Poursuite et amplification du travail d'identification des professionnels localisés sur le Pays d'Ancenis travaillant en circuits courts

Projet 2 :

- > Valorisation des produits, des professionnels et des filières dans une dynamique Pays d'Ancenis
- > Participation à la diffusion de la future marque « Pays d'Ancenis »



### Chiffres clés 2022

- **81 %** de la surface du territoire
- Plus de **80 %** des productions en élevage
- **503** exploitations
  - > Dont **54** exploitations en bio
  - > Dont **19** viticulteurs
- **20 %** des exploitants commercialisent en circuits courts
- Farm et job dating : **14** entreprises agricoles participantes et **35** candidats
- Financement d'actions partenariales portées par la Chambre d'agriculture : **24 192 €**

Les actions menées par la COMPA dans le cadre de son soutien aux activités agricoles et aux métiers de l'alimentaire constituent des éléments de préfiguration d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT). Dans le cadre du nouveau mandat, les élus communautaires ont souhaité qu'un PAT soit élaboré sur le territoire afin de définir une ambition territoriale dans ce domaine mais également afin de valoriser l'ensemble de ces actions menées par la collectivité et ses partenaires dans le domaine de l'alimentaire. Ce travail, amorcé en 2020, a été complété en 2021 par l'élaboration d'un diagnostic qui a permis l'identification et la mobilisation des différents acteurs de la chaîne alimentaire et de poser des enjeux pour le territoire :

- Faire de l'éducation alimentaire ciblée en remettant le plaisir au cœur de l'alimentation
- Rendre l'offre de produits locaux de qualité plus visible
- Assurer un maillage territorial de l'offre en produits locaux adapté aux habitants (habitudes de consommation, mobilité, etc.)
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Sécuriser les relations commerciales entre la restauration collective et les producteurs
- Lever collectivement les difficultés de logistique, transformation, livraison propres à l'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective
- Accompagner le changement de pratiques de la restauration collective
- Rendre attractif le territoire et son agriculture pour attirer des candidats à la reprise d'exploitation et de nouveaux porteurs de projets
- Renforcer les débouchés en local pour les producteurs
- Développer des cultures agricoles manquantes sur le territoire

L'année 2023 verra le travail portant sur l'élaboration du programme d'actions se réaliser, sur la base des enjeux et de la stratégie définis par les élus.

## Animation économique : tourisme

### Objectifs

- Evolution de l'économie locale vers des pratiques durables
- Renfort de l'attractivité et de l'offre touristique du Pays d'Ancenis

Le secteur du tourisme connaît de profondes évolutions qui nécessitent, à l'échelle du Pays d'Ancenis, d'adapter à la fois le cadre stratégique de la politique touristique et les modes d'organisation et d'intervention. Aussi, une mission d'audit de l'Office de Tourisme a été engagée en 2021 avec l'appui d'un prestataire afin d'analyser le fonctionnement de l'EPIC Office de tourisme intercommunal, mais aussi d'accompagner la collectivité dans la formulation de ce nouveau cadre stratégique.

Ce travail a permis d'établir un lien direct entre l'action en matière de tourisme et la démarche d'attractivité engagée par la collectivité. Ainsi, de nouvelles orientations de la politique touristique ont été élaborées. Ces orientations impliquent la mise en œuvre d'une évolution structurante de l'OTI à partir de 2023.

### Chiffres clés 2022

- **3 487** contacts avec l'OTI

Travail décent & croissance économique



Villes & communautés durables



Consommation & production responsable





## Gestion des déchets et économie circulaire

### Objectifs

- Réduire les déchets à la source
- Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Réduire l'émission de gaz à effet de serre
- Modifier les comportements de consommation



Education de qualité



Villes & communautés durables



Consommation & production responsable

### Chiffres clés 2022

- **Collecte/traitement**
  - > **29 042** usagers particuliers
  - > **1 190** usagers professionnels
  - > **196** colonnes papier
  - > **212** colonnes verre
  - > **29 989** cartes d'accès aux déchèteries
  - > **5** déchèteries + 1 écocylerie
  - > Ordures ménagères : **7 578 T**
  - > Emballages, Verre, Papier : **6 987 T** valorisées
  - > Déchèterie : **25 069 T**
  - > Moins de **15%** des déchets sont enfouis contre **40%** en 2015
  - > **85%** des déchets sont valorisés dont 16% en valorisation organique
- **Prévention**
  - > **147** subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur
  - > Près de **32%** de boîtes aux lettres équipées d'un stop pub
  - > **964** élèves sensibilisés

### La gestion des déchets : moderniser et harmoniser

Engagée depuis très longtemps dans des politiques publiques en faveur de la **prévention des déchets**, la COMPA est labellisée Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage depuis 2015. Le service gestion des déchets est un service public industriel et commercial dont le financement est assuré principalement par la redevance incitative auprès des usagers du service. Une évolution de la tarification a eu lieu en 2022 afin d'assurer la pérennité du service rendu aux usagers.

Les tonnages collectés sur le territoire sont en progression depuis plusieurs années et notamment les apports en déchèteries qui représentent 63 % des déchets collectés sur le territoire. Ramenés à l'habitant, **les déchets collectés par la COMPA représentent 591,7 kg/hab/an.**

Malgré cette progression, ce ratio reste dans **la moyenne nationale** (582 kg/hab/an – données 2019) du fait de la mise en place de la redevance incitative. Selon l'ADEME :

- Ordures ménagères résiduelles : 112,2 kg/hab/an contre 254 kg/hab/an (moyenne nationale, donnée ADEME)
- Emballages ménagers : 34,9 kg/hab/an contre 18,5 kg/hab/an (moyenne nationale, donnée CITEO)
- Papiers : 19,1 kg/hab/an contre 18 kg/hab/an (moyenne nationale, donnée CITEO)
- Verre : 52,3 kg/hab/an contre 33,3 kg/hab/an (moyenne nationale, donnée CITEO)
- Apports en déchèterie : 371 kg/hab/an

Le programme de prévention 2016–2022 fixe en effet les objectifs suivants :

- Réduire la production d'ordures ménagères résiduelles de - 20 % en 2018 ;
- Augmenter le recyclage des emballages de 13 %, verre et papiers à 100 kg/hab dès 2017 ;
- Réduire la part du stockage en décharge à 10 % en 2018, puis 1 % en 2019.

Ainsi, un certain nombre d'actions est mis en place auprès des habitants :

- Promotion du **compostage domestique** ;
- **Collecte hebdomadaire des biodéchets** : à destination des usagers du centre-ville d'Ancenis–Saint–Géréon ne pouvant pas composter à domicile ;
- Promotion du **dispositif Stop pub** ;
- **Tutoriel Prévention** ;
- **Interventions auprès du grand public et des scolaires** : 1 animatrice intervient dans les écoles dans le cadre d'interventions permettant de faire le lien entre le geste du tri et le recyclage des déchets, comprendre l'intérêt du recyclage mais aussi être encouragé à une consommation ayant moins d'impact sur l'environnement.

Par ailleurs, l'extension de la recyclerie du Pays d'Ancenis fera l'objet d'études préalables à travaux en 2023.

ZOOM

En 2022, dans le cadre de l'appel d'offres pour le traitement des gravats de déchèteries, la COMPA s'est attachée à ce que **les gravats soient valorisés et que des débouchés locaux puissent être envisagés.** Depuis le 1er juillet 2022, les gravats déposés dans les déchèteries de la COMPA sont acheminés vers la société INERTA à Ancenis–Saint–Géréon où ils sont concassés et criblés afin d'être revendus.

# La collectivité exemplaire et responsable

## Objectifs

- Adapter l'organisation aux enjeux politiques du territoire pour plus d'efficacité
- Améliorer le fonctionnement démocratique
- Valoriser les métiers et les éco-gestes au quotidien
- Améliorer la performance énergétique du parc immobilier de la COMPA
- Avoir une politique de commande publique responsable



Egalité entre les sexes



Consommation & production responsable



Paix, justice & institutions efficaces

La COMPA met en place une dynamique réfléchi au sein de son organisation afin de mettre à disposition des outils et des moyens adaptés à l'évolution de ses compétences et aux besoins de politiques publiques souhaitées par les élus. Néanmoins, un temps d'adaptation est nécessaire à cette organisation pour dimensionner suffisamment les enjeux et les besoins, dans un univers institutionnel et social mouvant.

## Gestion des ressources humaines

### Organisation du travail

La COMPA a vu ses effectifs augmenter au regard des transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité. En 2019, la COMPA a engagé une réflexion sur le télétravail, qui a débuté par une phase d'expérimentation auprès d'une dizaine d'agents début 2020 mais qui s'est vite commuée en test grandeur nature en raison du confinement. A partir d'octobre 2021, l'organisation du travail (présentiel/télétravail) est revenue à la normale. Néanmoins, les élus ont souhaité appuyer l'expérimentation réussie du télétravail par la mise en place d'une allocation forfaitaire de 2,50 € par jour télétravaillé dans la limite de 220 € par an afin de contribuer au remboursement des frais engagés au titre du télétravail.

### Protection des salariés

La COMPA adhère à un contrat de prévoyance, via une commande mutualisée et gérée par le Comité de gestion de Loire-Atlantique, et propose à ses agents la possibilité de contractualiser à un tarif avantageux. La participation mensuelle de la COMPA est de 15 € par agent.

### Egalité hommes-femmes

Un rapport égalité hommes/femmes est présenté chaque année au Conseil Communautaire.



## Commande publique

### Poursuite des objectifs de développement durable

En étroite collaboration avec les différents pôles de la communauté, le service juridique a poursuivi les 2 objectifs qui avaient été identifiés en matière de développement durable :

- D'une part, dans la construction même des marchés, en continuant à réserver les marchés à des structures d'insertion, à des entreprises adaptées, en intégrant des critères sociaux ou environnementaux au sein de l'analyse de la valeur technique de l'offre, ou bien encore à l'intégration de clauses sociales ou environnementales dans les conditions d'exécution même des marchés ;
- D'autre part, dans le processus d'achat en tant que tel, en poursuivant la mise en place de la « full demat » imposée depuis le 1er octobre 2018 et en encourageant la dématérialisation en phase d'exécution des marchés.

La généralisation des e-parapheurs a permis une économie notable des impressions papier et une fluidification des circuits, utile dans le contexte de crise sanitaire et de télétravail généralisé.



### Nouvelles obligations législatives en cours et à venir

Les obligations en matière de commande publique responsable se multiplient ces dernières années.

De nouvelles lois sont venues enrichir le dispositif législatif en matière de commande publique responsable, notamment **la loi du 22 août 2021 Climat et résilience** portant lutte contre le dérèglement climatique. En effet, celle-ci prévoit notamment 3 principales obligations à remplir, au plus tard le 22 août 2026, pour les marchés publics et contrats de concession sauf exceptions :

- Prise en compte, dans les spécificités techniques, des objectifs de développement durable ;
- Prise en compte, dans les critères d'attribution, des caractéristiques environnementales de l'offre ;
- Prise en compte, dans les conditions d'exécution, de l'environnement.

Par ailleurs, le **Plan national pour des achats durables 2021-2025 (PNAD)** a pour vocation de fixer des objectifs et d'organiser des actions en faveur de l'achat public socialement et écologiquement responsable. La 3ème édition du PNAD vise à rehausser les ambitions du plan précédent et donner de meilleurs outils aux acheteurs publics.



Enfin, les **nouveaux CCAG publiés en avril 2021**, modèles de clauses pour les marchés publics, vont plus loin que les précédentes versions et imposent que les documents particuliers du marché (CCAP et CCTP) contiennent et précisent les obligations en matière environnementale qui pèseront sur le titulaire. Des clauses environnementales sont ainsi introduites pour notamment fixer des obligations en matière de transport, d'emballage et de gestion des déchets.

Les nouveaux CCAG marquent un tournant en matière de développement durable.

En effet, le principe de pénalités est prévu en cas de manquement du titulaire à ces obligations en la matière.

Concrètement, le développement durable s'inscrit de la manière suivante dans les marchés publics de la COMPA :

- Pour le volet social, via des marchés réservés, qu'il s'agisse de marchés nouvellement notifiés en 2022, ou bien de marchés en cours d'exécution

**Au 5 décembre 2022, sur 73 marchés notifiés, 2 étaient réservés à des structures d'insertion.** Il s'agit du nettoyage des locaux des Ursulines et de la mise en œuvre de plantations sur les bords des rivières et ruisseaux du bassin versant « Erdre amont 44 » sur le territoire de la COMPA.

Seul un marché comprenait un critère d'insertion sociale (gestion et maintenance d'une flotte de vélos à assistance électrique (VAE)).

Au total, 8 marchés en cours d'exécution sont réservés à des structures d'insertion sociale ou d'emploi de personnes handicapées.

Deux partenaires travaillent ainsi avec la COMPA de façon régulière, pour des prestations d'entretien des espaces verts ou de nettoyage :

- ELI/IDELISS, structure d'insertion sociale
- ET ESATCO, structure d'emploi des travailleurs handicapés

ZOOM

Sur 73 marchés notifiés en 2022, **37% comprenaient une dimension environnementale (sous-critère ou clause d'exécution).**

**8 marchés en cours d'exécution sont réservés à des structures d'insertion sociale ou d'emploi de personnes handicapées**

<b>Recensement des marchés réservés en cours d'exécution au 31 décembre 2022</b>					
Pôle	Service	Object du marché	Nom du prestataire	Date de démarrage	Date d'échéance
Environnement	Gestion des déchets	Nettoyage des contenants d'apport volontaire	IDELISS	23/07/2019	22/07/2023
Environnement	GEMAPI	Arrachage manuel de la jussie sur la Boire Torse et sur le BC Havre Grée et affluents de la Loire	IDELISS	04/08/2021	31/12/2022
Moyens généraux	Gestion patrimoniale	Prestations de nettoyage des locaux des Ursulines, de l'Espace Multimédia et des bâtiments tertiaires situés sur la zone d'activités de l'Aéropôle - lot n°1 : entretien des locaux des Ursulines	ESATCO (EPA)	12/04/2022	12/04/2025
Moyens généraux	Gestion patrimoniale	Lot n°1 : peinture des poteaux incendie	IDELISS	28/11/2020	28/11/2023
DEVECO	Service ZA et immo d'entreprises	Entretien des espaces verts des zones d'activités de la COMPA - lot n°3 : ZA Hermitage	ELI (IDELISS)	01/02/2019	31/01/2024
DEVECO	Service ZA et immo d'entreprises	Entretien des espaces verts des zones d'activités de la COMPA - lot n°4 : ZA Fouquetière - gare routière et ZA Charbonneau	ESATCO	01/02/2019	31/01/2024
Environnement	Gestion des déchets	Exploitation de l'Ecocyclerie du Pays d'Ancenis	TROCANTONS	01/07/2018	01/07/2024
Environnement	GEMAPI	Mise en oeuvre de plantations sur les bords des rivières et ruisseaux du bassin versant «Erdre amont 44» sur le territoire de la COMPA	IDELISS	01/12/2022	31/12/2023

- Pour le volet environnemental, dans le cadre de sous-critères ou clauses d'exécution comprenant une dimension environnementale :

Sur 73 marchés notifiés au 5 décembre 2022, 27 marchés comprenaient un volet environnemental. Plus précisément, 23 marchés comprenaient un sous-critère environnemental, 4 marchés une clause d'exécution environnementale.

Ainsi, en 2022, 37 % des marchés passés par la COMPA comprenaient une dimension environnementale (sous-critère ou clause d'exécution).



## Gestion du patrimoine

La gestion du patrimoine est un enjeu important pour la collectivité suite au transfert des compétences et de la gestion des équipements liés. Ainsi, **la consommation des fluides et de l'énergie inhérente au fonctionnement des services et à l'accueil des usagers font l'objet d'un travail d'optimisation quel que soit le mode de gestion de ce service en fonction du bâti existant.**

Grace à la généralisation des compteurs électricité et gaz connectés, et à l'exploitation des outils de suivi, de reporting et d'analyse mis à disposition par le SYDELA, gestionnaire du groupement d'achat énergie, la COMPA dispose d'outils lui permettant de mettre en valeur les gisements d'économies d'énergie disponibles sur son patrimoine.

Pour les agents et les usagers, les éco gestes guident les actions de chacun lorsque celui-ci y est attentif tant sur le tri des déchets, l'éclairage des bureaux, les économies d'énergie, etc. Une attention particulière est portée sur les consommations de la flotte automobile de la COMPA.

La promotion de l'utilisation des vélos comme moyen de transport a été accompagnée par l'installation d'un local vélo abrité proche du centre administratif.

La rénovation de bâtiments est menée notamment sur l'espace aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géréon et sur la piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre. Les travaux d'aménagement du 3ème étage du centre administratif Les Ursulines ont permis de mettre en place des systèmes innovants en terme d'isolation et de chauffage.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du décret de rénovation tertiaire, la COMPA a inscrit 2 de ses bâtiments dans une démarche de rénovation énergétique pour les années 2024 et 2025.

## Systemes d'information

L'augmentation des activités et effectifs de la COMPA accroît mécaniquement son parc et ses infrastructures informatiques. Paradoxalement, le recours massif au télétravail induit une surconsommation énergétique générale du fait du transit par Internet. Néanmoins, les axes de développement durable sont toujours recherchés au travers d'une sobriété numérique et vise à limiter l'impact sociétal et environnemental des moyens numériques de la COMPA.

### Prévention de l'accroissement des flux et volumes de données

La mise en place d'une gestion électronique des documents vise à réduire le nombre d'exemplaires (papier ou électronique) d'un même document en organisant plus efficacement sa circulation et son traitement. L'objectif est de réduire les volumes de mails, de fichiers et de feuilles de papier (action n°16 du PCAET), tout en accélérant les procédures. Dans la même perspective, un travail de concentration des données du SIG est mené pour limiter leur duplication. De même, dans le cadre de l'instruction ADS, la mise en place d'un outil de consultation des pièces par les organismes tiers (s'appuyant sur la plate-forme nationale Plat'AU) limite la prolifération d'exemplaires d'un même document.

La nouvelle infrastructure de stockage mise en place en 2020 aux Ursulines, tout en sécurisant et centralisant les données de l'ensemble des sites de la COMPA et de l'Office de Tourisme, déduplique les données et entraîne une réduction des espaces disques nécessaires par rapport à un matériel sans possibilité de déduplication : actuellement 1 volume en accueil 3.

Enfin, pour économiser la bande passante et lutter contre l'accroissement de la consommation énergétique d'Internet, les mises à jour des systèmes et logiciels sont téléchargées une seule fois puis redistribuées à l'ensemble des serveurs et ordinateurs à travers le réseau local. Cette réalité en amélioration continue pour les Ursulines, est ou sera déclinée sur les sites les plus garnis en ordinateurs (ex. : Espace Multimédia, Médiathèque d'Ancenis, Médiathèque du Cellier, etc.).

### Equipements

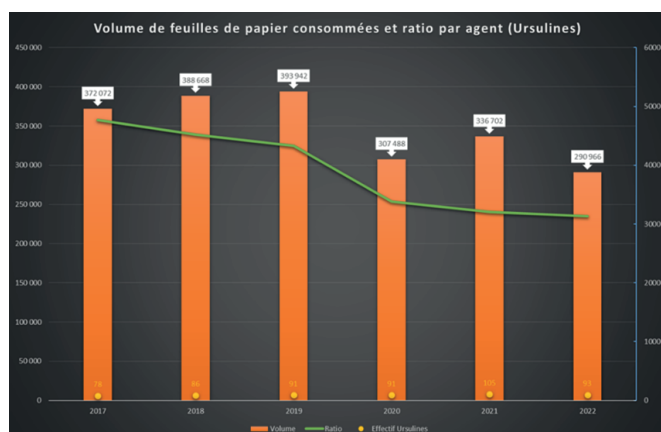
Qu'ils soient en télétravail, en réunion, en rendez-vous extérieur ou en formation, chaque agent dispose en permanence des moyens de travailler et d'être joint sans changement d'environnement numérique de travail. 5 lieux de réunion sont équipés en dispositif de visioconférence. En réduisant fortement les nécessités de déplacement, l'ensemble de ces aménagements concourent à remplir les objectifs de l'action n°29 du PCAET et dorénavant, à assurer une continuité de service en cas de confinement.

### Limitation de la consommation énergétique des équipements informatiques

Les équipements inoccupés entrent automatiquement en veille : dès 30 minutes pour les ordinateurs, dès 40 minutes pour les systèmes d'impression.

### Prévention des DEEE (Déchet d'Équipement Électrique et Électronique)

Avant d'être revendus ou mis au rebus, les ordinateurs sont exploités 5 ans et les téléphones portables 3 ans tandis que les écrans sont utilisés jusqu'à panne définitive. Consécutivement au remplacement des ordinateurs, ceux encore exploitables issus des Ursulines, sont ou seront réemployés comme postes d'accueil ou postes publics des bibliothèques. Ceux qui ne sont pas réemployés en interne sont mis aux enchères. En 2022, la COMPA a revendu 84 matériels pour 2 800 € par ce biais.



### Dématérialisation et systèmes d'impression

Sous l'impulsion de l'Etat (flux comptables, marchés publics, saisine par voie électronique) mais également au travers de son travail sur les flux documentaires ou le renouvellement des logiciels de GRH et GF, la COMPA tend à dématérialiser ses processus.

Le télétravail régulier ou pour raison sanitaire accentue la baisse de consommation de feuilles de papier par agent.

**Le retrait différé des impressions** (système supprimant les impressions dites « orphelines ») a permis en 2022 l'économie de 8 828 feuilles, soit plus de 17 ramettes ou 1,06 arbre, 112,10 kg de CO2 et 7 019,70 heures d'éclairage d'une ampoule.

## Animation interne de la collectivité

### Chiffres clés 2022

- **Ressources humaines**
  - > **165,9** ETP
  - > **9%** âgés de moins de 30 ans
  - > **69%** âgés entre 30 et 49 ans
  - > **22%** âgés de plus de 50 ans
  - > **72%** des agents ont suivi des formations
  - > **67%** des directeurs sont des hommes
  - > **56%** des chefs de service sont des femmes
- **Patrimoine**
  - > **40** bâtiments ou ouvrages
  - > une surface d'environ **24 830 m<sup>2</sup>**
- **Flotte de véhicules**
  - > **19** véhicules

La communication interne vise à informer les agents, à les fédérer pour susciter adhésion et motivation. Cette fonction a d'autant plus d'importance que la pandémie a empêché et/ou freiné toute convivialité, échange formel ou informel. A cela s'ajoute l'organisation liée au télétravail et la présence à tour de rôle et à différents moments des agents.

La traditionnelle cérémonie des vœux de la COMPA (élus, entreprises, associations, partenaires, etc.) n'a pas pu se tenir en janvier 2022, elle a été reportée au printemps. Elle a été remplacée par une vidéo de Maurice Perrion, Président, adressant ses vœux aux acteurs du Pays d'Anenis. Cette vidéo est disponible sur la chaîne Youtube, la page Facebook et le site web de la COMPA. Le 19 mai, une soirée de convivialité a réuni les acteurs du territoire.

Concernant les agents de la COMPA, un jeu d'orientation a été proposé le 9 juin. Le classement des équipes participantes a été dévoilé le 21 juin, à l'occasion d'un moment de convivialité.

Autre animation en interne : le Défi mobilité. Du 16 au 22 mai, les agents ont été invités à se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode « écomobile » de leur domicile à leur lieu de travail. Au total, 63 agents de la COMPA ont participé, soit 40 % des effectifs. Le principal mode de déplacement utilisé a été le vélo, dans 40 % des trajets réalisés.

Trois numéros de la Lettre interne ont été édités. Tout au long de l'année, l'organigramme et le trombinoscope ont été mis à jour.







[www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

